

Laissons Faire

Revue mensuelle de l'Institut Coppet

Numéro 37 ~ Novembre 2019

Institut Coppet

Laissons Faire

revue mensuelle de l'Institut Coppet

Rédacteur en chef : Benoît Malbranque

Comité d'honneur :

Christian Michel, entrepreneur, essayiste, président de Libertarian International, directeur de l'International Society for Individual Liberty (ISIL)

Robert Leroux, docteur en sciences sociales, professeur à l'Université d'Ottawa.

Gérard Minart, journaliste et essayiste, ancien rédacteur en chef à La Voix du Nord. Auteur de biographies de F. Bastiat, J.-B. Say, G. de Molinari et J. Rueff.

David Hart, historien des idées, directeur du projet Online Library of Liberty (OLL) pour le Liberty Fund à Indianapolis aux USA.

Mathieu Laine, entrepreneur, éditorialiste au Point et au Figaro, professeur affilié à Sciences-Po.

Philippe Nemo, professeur de philosophie politique et sociale à l'ESCP-Europe (École Supérieure de Commerce de Paris), essayiste et historien des idées politiques.

Alain Laurent, philosophe, essayiste et directeur des collections « Bibliothèque classique de la liberté » et « Penseurs de la liberté » aux éditions des Belles Lettres.

Frédéric Sautet, docteur en économie, ancien professeur à New York University et à George Mason, il enseigne désormais à la Catholic University of America.

Emmanuel Martin, docteur en économie, responsable du projet d'Atlas network « Libre Afrique » et directeur de l'Institute for Economic Studies – Europe (IES).

Guido Hülsmann, docteur en économie, professeur à l'université d'Angers et Senior Fellow au Mises Institute à Auburn (USA).

Cécile Philippe, docteur en économie, directrice de l'Institut économique Molinari.

Henri Lepage, membre de la Société du Mont-Pèlerin, fondateur de l'Institut Turgot.

Thierry Afschrift, spécialiste de droit fiscal, avocat au Barreau de Bruxelles, Anvers et Madrid, et professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles.

Laissons Faire

Publication mensuelle de l'Institut Coppet

www.institutcoppet.org

37^{ème} Numéro ~ Novembre 2019



Sommaire :

La correspondance entre le marquis de Mirabeau et Jean-Jacques Rousseau (Partie 2 sur 3)	5
Benoît Malbranque, Molinari et la question décisive des années 1840 : le paupérisme	16
Gustave de Molinari, « Études économiques » (<i>Courrier français</i> , oct.-nov. 1844), entièrement annoté.	19
Recension critique : Sergey Zanin, Utopisme et idées politiques. Visite de Pierre-Paul Joachim Henri Lemerrier de la Rivière à Saint-Pétersbourg, avec la publication des inédits, éditions Classiques Garnier, 2018, 497 pages.	39

Correspondance entre Jean-Jacques Rousseau et le marquis de Mirabeau

PARTIE 2 SUR 3

La correspondance échangée entre Jean-Jacques Rousseau et Mirabeau père est une source majeure pour mieux comprendre l'esprit profondément original de ce physiocrate, bras droit de Quesnay. Dans ses immenses lettres, il s'épanche, se raconte, comme il raconte aussi l'histoire et les principes de sa très chère science économique.

Lettre à Jean-Jacques Rousseau, Paris, 13 mai 1767. J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moultou, 1894, tome II. — Réponse de Rousseau, Calais, le 22 mai 1767.

Paris, 13 mai 1767.

Je vous ai marqué dans le temps, monsieur, que je ne recevais pas aisément mon congé de la nature et des hommes, et peut-être vous le prouverai-je trop aujourd'hui. Mais, après avoir attendu de vos nouvelles de Londres, ainsi que vous me le promettiez, j'ai pensé que je devais encore vous en demander ; que m'étant présenté à vous comme ami, qu'ayant reçu des assurances que vous seriez le mien, nous étions trop mûrs l'un et l'autre pour que ce ne fussent là que des sons, et qu'en conséquence la situation d'esprit où vous me paraissez être dans votre lettre demande du souci de ma part. Ce n'est pas une explication que je désire : on ne se confesse pas volontiers à la poste ; mais je m'intéresse à votre sort et surtout à votre repos, car il n'y a que cela de bon : *pacem commendo vobis*. Ce qui nous en éloigne le plus est d'ordinaire ce que nous prisons davantage. Si mademoiselle Clarisse n'eût été supérieure ni en mérite ni en beauté, elle n'eût jamais rien eu à démêler avec le capitaine Tomlinson. Et nous sentons si peu la vérité de l'axiome *An eam quisquis mediocritatem diligit*, ou nous l'appliquons si grossièrement, que l'amour paternel même ne cherche qu'à en effacer jusqu'aux vestiges chez les enfants. Je ne sache que la vertu sur laquelle le désir du par-delà de la médiocrité ne soit pas un vertige ; or toute la vertu se combine en un seul mot, *justice*, et la justice n'a de prise à notre portée que par la *bonté*. Et que peuvent faire ou ajouter à cela l'esprit, les grâces, les talents ? etc.

Quoi qu'il en soit, monsieur, je vous prierai, puisque vous voulez bien me promettre votre amitié, de me dire quelquefois si votre âme, qui me paraît écorchée, se cicatrise, de me dire vos mécontentements, et surtout si par hasard il arrivait que les offres que je vous ai faites pussent convenir à votre repos ; car tout change dans la vie et les circonstances plus que tout le reste, et je serais, sans compliment, bien satisfait qu'il s'en rencontrât où je pusse vous être bon à quelque chose, parce que, vu mon genre et ma tournure d'esprit, cela supposerait du calme et de la confiance renaissante dans votre cœur. Sur ce, je vous honore de tout le mien.

Réponse de Rousseau, Calais, le 22 mai 1767.

À M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Calais, le 22 mai 1767.

J'arrive ici, monsieur, après bien des aventures bizarres, qui feraient un détail plus long qu'amusant. Je voudrais de tout mon cœur aller finir mes jours au château de Trye ; mais, pour entreprendre un pareil établissement, il faudrait plus de certitude de sa durée que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable, c'est dans l'état de Venise ; et, malgré l'immensité du trajet, je suis déterminé à le tenter. Ma situation, à tous égards, me forcera à des stations que je rendrai aussi courtes qu'il me sera possible. Je désire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y voir, si j'y puis garder l'incognito convenable, et que je sois assuré que ce court séjour ne déplaie pas. Permettez que je vous consulte là-dessus, résolu de passer tout droit et le plus promptement qu'il me sera possible, si vous jugez que ce soit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici, monsieur ; mais j'attends avec empressement de vos nouvelles, et je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre un mot sous le couvert de M. Barthélemi Midy, négociant. Cette réponse réglera ma marche. Puisse-t-elle, monsieur, me livrer à l'ardent désir que j'ai de voir et d'embrasser le respectable ami des hommes !

Lettre à Jean-Jacques Rousseau, Paris, 25 mai 1767. J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moultou, 1894, tome II, p. 344. — Réponse de Rousseau, le 2 juin 1767.

Paris, 23 mai 1767.

Vous me récompensez de mes sentiments, ou, pour mieux dire, la Providence, car je fus toujours son enfant gâté. Comptez sur moi beaucoup plus que sur vous-même, et que mon existence est caution de votre sûreté. — Maintenant voici ce que le majeur de notre petite société propose ; j'ai une maison à *Fleury-sous-Meudon* que j'ai achetée l'année passée pour ma mère, qui, plus qu'octogénaire, ne pouvait plus aller au Bignon. La nature a redemandé cet automne à ma digne mère une raison qui fut unique jusquelà. Tombée dans l'enfance, elle ne sort plus de sa chambre. Je la garde, et, en conséquence, ne puis habiter à Fleury. Ma maison est au bout d'un hameau de vigneron, encadrée dans le grand parc brut à gauche et peigné à droite. J'ai une grille qui va dedans, une source, une vue, un désert dans le fait. C'est le lieu d'où je vous ai écrit ma première lettre. Tout y est meublé, et toutes les nécessités et commodités s'y trouvent, et là nous raisonnerons de tous vos plans. Pour y arriver, voici le moyen : mandez-moi le jour et le moment où vous arriverez à la Villette ou à Saint-Denis, car je ne sais pas précisément lequel est sur la route d'Amiens ; l'heure et le lieu où je vous trouverai ; je vous irai prendre en voiture. Il faut que ce soit assez de bonne heure pour que sans entrer dans Paris je puisse gagner avec vous la route qui traverse le bois de Boulogne et va au pont de Sèvres, et de là chez nous. Là je vous déposerai et installerai en paix vis-à-vis mon jardinier, qui est un sauvage, et sa femme, qui a neuf enfants, dont le plus vieux a neuf ans. Ne craignez rien, mandez-moi le nom sous lequel je vous pourrai demander. Je vous prévins à mon abordage, de ma manière franche ; mais croyez que

surtout je ne veux pas vous blesser, je croirais faire un crime. Je vous honore ; je respecte vos talents et vos intentions. La suite vous fera voir, si je puis, que je vous aime, et cela de la bonne manière qui n'attend ni ne prétend. Je vous ai écrit dernièrement : vous n'avez sans doute pas reçu ma lettre. Adieu ; permettez que je vous embrasse, et venez.

Réponse de Rousseau, 2 juin 1767.

À M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Amiens, le 2 juin 1767.

J'ai différé, monsieur, de vous écrire jusqu'à ce que je pusse vous marquer le jour de mon départ et le lieu de mon arrivée. Je compte partir demain, et arriver après-demain au soir à Saint-Denis, où je séjournerai le lendemain vendredi pour y attendre de vos nouvelles. Je logerai aux *Trois Maillets*. Comme on trouve des fiacres à Saint-Denis, sans prendre la peine d'y venir vous-même, il suffit que vous ayez la bonté d'envoyer un domestique qui nous conduise dans l'asile hospitalier que vous voulez bien me destiner. Il m'a été impossible de rester inconnu comme je l'avais désiré, et je crains bien que mon nom ne me suive à la piste. À tout événement, quelque nom que me donnent les autres, je prendrai celui de M. Jacques, et c'est sous ce nom que vous pourrez me faire demander aux *Trois Maillets*. Bien n'égale le plaisir avec lequel je vais habiter votre maison, si ce n'est le tendre empressement que j'ai d'en embrasser le vertueux maître.

Lettre de Rousseau à Mirabeau

À M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Fleury, ce vendredi à midi, 5 juin 1767.

Il faut, monsieur, jouir de vos bontés et de vos soins, et ne vous remercier plus de rien. L'air, la maison, le jardin, le parc, tout est admirable ; et je me suis dépêché de m'emparer de tout par la possession, c'est-à-dire par la jouissance. J'ai parcouru tous les environs, et au retour j'ai trouvé M. Garçon qui m'a tiré de peine sur votre retour d'hier, et m'a donné l'espoir de vous voir demain. Je ne veux point me laisser donner d'inquiétudes ; mais, quelque agréable et douce que me soit l'habitation de votre maison, mon intention est toujours de les prévenir. Mille très humbles salutations et respects de mademoiselle Le Vasseur.

Lettre à Jean-Jacques Rousseau, Paris, 5 juin 1767. J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moultou, 1894, tome II, p. 345.

Je vous envoie de nouveau Garçon, qui, comme je vous ai dit, est sûr à tous égards, et je désire bien que la matinée vous ait plu, ainsi que l'air. Si l'on vivait d'air, j'aurais plus de confiance, mais il y a du pain à Meudon, et quant à la parole de Dieu vous la

trouvez dans tous les arbustes. Tâchez de vous reposer bien et comptez que vous êtes chez vous ; tout ce que j'oserais exiger, c'est que sitôt qu'on vous donnera quelque inquiétude vous veuillez bien me consulter.

Je vous salue de bon cœur, ainsi que mademoiselle Levasseur.

Lettre à Jean-Jacques Rousseau, 9 juin 1767. J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moulto, 1894, tome II, p. 346. — Réponse de Rousseau, 9 juin 1767.

9 juin 1767.

1° Ne m'écrivez pas, mon cher maître, à moins que vous n'ayez quelque chose à me dire, car c'est ainsi qu'il faut faire ;

2° Je vous envoie ci-joint ma dernière lettre à vous, adressée en Angleterre, qui vient de m'être renvoyée par M. Bontemps, qui me mande qu'il paraît certain que vous avez quitté ce pays-là ;

3° Un gros livre de plantes, qui je crois est le seul que j'aie ; j'en saurais davantage s'il plaisait à Garçon de se lever ;

4° Souvenez-vous du Bignon dans vos prières, non comme de *Inveni portum*, mais comme du siège de votre empire, de vos malles, de votre herbier, etc., d'où vous ferez au dehors des excursions, sûr de trouver toujours ce séjour-là comme un pis-aller, et je vous prierai de ne m'écrire qu'à chaque sortie que vous ferez, ou quand il vous faudra quelques malles. *Vale*.

Réponse de Rousseau

Ce mardi, 9 juin 1767.

Votre présence, monsieur, votre noble hospitalité, vos bontés de toute espèce, ont mis le comble aux sentiments que m'avaient inspirés vos écrits et vos lettres. Je vous suis attaché par tous les liens qui peuvent rendre un homme respectable et cher à un autre ; mais je suis venu d'Angleterre avec une résolution qu'il ne m'est pas même permis de changer, puisque je ne saurais devenir votre hôte à demeure, sans contracter des obligations qu'il n'est pas en mon pouvoir ni même en ma volonté de remplir ; et, pour répondre une fois pour toutes à un mot que vous m'avez dit en passant, je vous répète et vous déclare que jamais je ne reprendrai la plume pour le public, sur quelque sujet que ce puisse être ; que je ne ferai ni ne laisserai rien imprimer de moi avant ma mort, même de ce qui reste encore en manuscrit ; que je ne puis ni ne veux rien lire désormais de ce qui pourrait réveiller mes idées éteintes, pas même vos propres écrits ; que dès à présent je suis mort à toute littérature, sur quelque sujet que ce puisse être, et que jamais rien ne me fera changer de résolution sur ce point. Je suis assurément pénétré pour vous de reconnaissance, mais non pas jusqu'à vouloir ni pouvoir me tirer de mon anéantissement mental. N'attendez rien de moi, à moins que, pour mes péchés, je ne devienne empereur ou roi ; encore ce que je ferai dans ce cas sera-t-il moins pour vous que pour mes peuples, puisque en pareil cas, quand je ne vous devrais rien, je ne le ferais pas moins.

En outre, quoi que vous puissiez faire, au Bignon je serais chez vous, et je ne puis être à mon aise que chez moi ; je serais dans le ressort du parlement de Paris, qui, par

raison de convenance, peut, au moment qu'on y pensera le moins, faire une excursion nouvelle, *in animâ vili* : je ne veux pas le laisser exposé à la tentation.

J'irais pourtant voir votre terre avec grand plaisir si cela ne faisait pas un détour inutile, et si je ne craignais un peu, quand j'y serais, d'avoir la tentation d'y rester : là-dessus toutefois votre volonté soit faite ; je ne résisterai jamais au bien que vous voudrez me faire, quand je le sentirai conforme à mon bien réel ou de fantaisie ; car pour moi c'est tout un. Ce que je crains n'est pas de vous être obligé, mais de vous être inutile.

Je suis très surpris et très en peine de ne recevoir aucune nouvelle d'Angleterre ; et surtout de Suisse, dont j'en attends avec inquiétude. Ce retard me met dans le cas de faire à vous et à moi le plaisir de rester ici jusqu'à ce que j'en aie reçu, et par conséquent celui de vous y embrasser quelquefois encore, sachant que les œuvres de miséricorde plaisent à votre cœur. Je remets donc à ces doux moments ce qu'il me reste à vous dire, et surtout à vous remercier du bien que vous m'avez procuré dimanche au soir, et que par la manière dont je l'ai senti je mérite d'avoir encore. *Vale, et me ama.*

Lettre à Jean-Jacques Rousseau, Paris, 10 juin 1767. J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moultou, 1894, tome II, p. 346. — Réponse de Rousseau, lettre perdue.

Paris, 10 juin 1767.

Oh bien ! Griffonnez donc, si cela peut vous plaire. Je vous avais prié de ne point écrire, et vous pouviez d'autant mieux obtempérer à ma requête que vous ne m'avez rien écrit que vous ne m'eussiez dit et persuadé. La nature sait bien ce qu'elle fait dans les dégoûts qu'elle nous donne, et l'attitude sédentaire ne vaut rien du tout à votre santé. Ainsi, je vous le répète, n'écrivez pas. Pour moi, qui porte des lettres comme un prunier des prunes, je vous dirais :

1° Que vous croyez bien difficile d'obliger sans intérêt, puisque vous vous creusez la tête pour me trouver des motifs et vous rappeler un pauvre mot, entraîné, comme tout le reste, dans les flots mêlés de ma volubilité. Or donc, je vous déclare que depuis que vous m'avez dit le genre de tourment que vous donne la composition, que je conçois très fort comme étant une suite du vrai génie, qui n'est jamais content de ce qu'il produit, et que vous avez ajouté à cela l'affirmation du bonheur que vous offrent la liberté et vos rêveries, et un genre d'études analogues à l'un et à l'autre et qui les unit dans la contemplation des ouvrages de la nature ; depuis cette exposition, dis-je, je croirais vous faire tort de propos délibéré en vous excitant à écrire en quel sens que ce puisse être et ainsi je n'en ferai rien.

2° Que vous perdriez dans mon estime si vous continuiez à tâter et à dire : *Mais que veut-il donc de moi ?* Vous avez été nourri de mauvaise nourriture fréquemment, en fait de société, mais le désintéressement ne doit pas vous paraître une plante inconnue à tout autre qu'aux botanistes. D'ailleurs je ne vous offre rien que ce dont je ne fais rien et n'ai nullement affaire, et sans m'arrêter à cet excellent axiome : *Vilis amicorum est annona bonis ubi quid deest.* Je vous répète qu'il n'y a ici-bas jamais de don, que tout est prêt et échange, et que sachant dès longtemps que c'était vous mettre au supplice que d'exiger quelque chose de vous, j'ai résolu, avant de vous aborder, de ne vous jamais rien offrir, et, je vous le répète, je ne vous offre rien. Mais, direz-vous dans votre tête, *il y a pourtant bien des gens qui ont besoin de loquement, et si M. de M... en offrait à tous il n'en aurait*

guère de reste ; à quoi je réponds d'abord en niant la majeure. J'ai beaucoup logé de gens en ma vie, et tant que j'ai eu de la place, mais je n'en connus aucun qui n'eût en cela d'autre objet que d'avoir la tête à couvert, et aucun qui m'en ait demandé en maison déserte pour y vivre de ses deniers sans se mêler de rien, sans remuer rien, etc. J'ajouterai après que pourtant il y a gens et gens, et que je suis payé plus qu'un autre pour penser et sentir que la célébrité à laquelle il ne se trouve au fond d'autre objection à faire que : *C'est un homme singulier*, mérite quelque chose.

3° À l'égard de Bignon, je vous répéterais : 1° Qu'il n'y a rien du tout à craindre, pas plus qu'au Congo, pour le fait du parlement, et quand j'affirme la sûreté d'un homme confié à ma foi je puis être cru. 2° Que c'est être chez vous, car puisque vous ne voulez ni faire bâtir ni acheter le toit d'un autre, je ne vois pas comment le mien ne vous conviendra pas autant que tout autre, d'autant que vous serez le maître d'en payer le loyer à mon fermier, qui dans le fait en est le vrai possesseur d'ici à dix-huit ans. 3° Que c'est continuer à dérouter les curieux et à brouiller vos traces autant et si peu qu'il vous plaira. 4° Que c'est un bien habité par de très bonnes gens, tous à moi dévoués ; que vous y serez mené et arrangé par ma ménagère qui les connaît à fond, ainsi que tout le pays. 5° Que je n'envisage pas cela néanmoins comme un séjour fixe, car je pense même qu'avec l'âge, le rapprochement des secours casuels vous deviendrait nécessaire, n'eussiez-vous pas d'autres motifs. Mais il me semble que votre premier besoin à présent est un lieu de sûreté, un point de ralliement, un séjour dont vous soyez assuré, pour tâter bien tout autre établissement avant d'y consentir, et pour avoir, lors même que vous en prendrez un autre, la petite astuce de pouvoir vous dire à vous-même : Si je ne suis pas bien, je retourne à ma perche et je verrai de là.

Voilà mes raisons, toujours en n'insistant sur aucune aux dépens de votre libre arbitre, car je vous avertis que je vous passerai tout, hors le dégoût du raisonner, sur lequel il ne faut pas vous écouter, sauf à garder votre avis comme le meilleur. À l'égard de l'idée d'une nouvelle embarcation, et par conséquent d'un coup d'œil de rupture, en quittant mon donjon, misère ! Ne vous en déplaie, je ne suis point un enfant gâté ; je ne veux pas non plus vous traiter comme si vous l'étiez. Eh ! mon cher tissu d'homme au-dessus et au-dessous de l'homme, relisez la fable des *Deux amis du Monomotapa* ; l'un accourait avec sa bourse, son épée, son esclave, l'autre ne présente qu'un mot : *Vous m'êtes en dormant un peu triste apparu*. Le bon et excellent homme la Fontaine, qui, à l'inquiétude près, vous ressemblait beaucoup, ne vous déplaie, n'ose décider lequel des deux aimait le mieux. Mettez à côté de cette amitié votre délicatesse, et dites après si elle est digne de votre cœur. Mais, direz-vous, je ne suis point votre ami encore. Eh bien soit, je ne vous arrête point sur l'anathème de privation du don d'aimer que vous prononcez sur l'âge où l'on n'a plus le temps des longues expériences. Je vous dirai seulement, en supposant que ce que je vous offre soit quelque chose, que je vous fais acte et signal d'ami, que si votre cœur est de niveau, la main présente doit frapper franchement dans la main offerte. Ce n'est qu'aux autels que c'est pour jamais, partout ailleurs tout est de convention momentanée, et vous ne me blesserez pas même au moment où vous voudriez me blesser : volonté que je ne saurais vous supposer, car il y a bien loin en ce genre de l'acte à la volonté, et il faudrait vous supposer déchu, et je ne le saurais et vous croirais plutôt malade. Or, vous me devez la même justice et me croire beaucoup plus homme, c'est-à-dire beaucoup plus simple et plus juste que ceux avec qui vous avez vécu. Voilà tout mon petit manifeste. Ci-joint une lettre que je reçois d'Amiens. Je ne comprends pas comment vous êtes en peine de n'avoir pas de nouvelles, car il ne doit pas y avoir longtemps que vos correspondants ont votre adresse.

Ces dames devaient aller vous voir aujourd'hui, ma sœur s'est trouvée incommodée ; je ne vous envoie que notre amie, vous serez bien aise de causer avec elle, et elle certainement avec vous. Quant à moi, je veux commencer à ne vous pas gêner et que vous jouissiez de vos promenades, car la vie n'est qu'une enfilade de jours ; c'est un larcin que de prendre des moments au passager, et nous sommes tous résidents en espérance et passagers de fait. Adieu, je vous embrasse. *Vale*.

La lettre de réponse de Rousseau a été perdue.

Lettre à Jean-Jacques Rousseau, Paris, 16 juin 1767. J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moultou, 1894, tome II, p. 350

Paris, 16 juin 1767.

Vous m'appelez *patron* ; vous avez donc oublié ma première lettre ? S'il n'est ni roi, ni prince du sang, le patron d'un homme tel que vous est un sot, et Dieu merci je ne suis pas plus cette dernière chose que les deux premières, du moins dans le genre de la fatuité. Je suis votre ami, puisque les hommes m'ont inscrit le leur, et nul n'est plus homme que celui qui fait honneur à son siècle. Le Bignon ni moi ne changerons de place ni de volonté pour vous, au premier signal de votre part vous en disposerez toujours sans vous gêner, je vous assure. Quant au lieu où vous êtes, je désirerais de tout mon cœur qu'ils vous y trouvassent bien, et que vous pensassiez comme eux¹ ; ma sauvegarde à moi est levée depuis samedi, jour où vous seriez parti si vous aviez été libre ; nous marchions entre les roseaux. Le chêne² vous met sous son ombre, c'est autre chose ; mais vous êtes toujours le même, et l'intérêt que j'y prends n'a fait que croître.

Celui qui vous porte ma lettre est à moi, c'est le mari de ma gouvernante que vous avez vue ; ainsi ce n'est pas un espion ni un imposteur. Adieu, mon ami, pas client ; je vous honore et embrasse de tout mon cœur.

Lettre à Jean-Jacques Rousseau, Paris, 18 juin 1767. J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moultou, 1894, tome II, p. 351 — Réponse de Rousseau, 19 juin 1767 ; autre lettre de Rousseau : 24 juin 1767.

Paris, 18 juin 1767.

Adieu, excellent homme³, votre simplicité m'a touché autant que vos rares talents m'avaient frappé. Je croirais vous faire tort en vous excitant à l'émotion ; c'est un ressort chez vous prompt à la détente, et dont on n'a que trop abusé. De cette pensée a

¹ Cette phrase est peu claire. Les personnes dont Mirabeau veut parler ne peuvent être, ce nous semble, que le prince de Conti, madame de Boufflers et madame de Luxembourg. On sait en effet que le prince s'occupait fort activement de Rousseau à ce moment-là, et qu'il lui offrait un asile au château de Trye, où le philosophe ne tarda pas à aller s'établir. (note de G. Streckeisen-Moultou)

² Allusion au prince de Conti. (note de G. Streckeisen-Moultou)

³ Rousseau allait partir pour Trye. (note de G. Streckeisen-Moultou)

résulté le sang froid, plein de franchise, mais aussi d'égalité avec lequel je vous ai abordé et quitté, et auquel je n'ai failli manquer qu'une fois. De là cet étonnement intérieur chez vous, qui prolongeait quelques-uns de vos regards jusque dans mon âme, pour y trouver la conciliation des contraires, avec le flambeau d'une intelligence encore entièrement neuve sur la science de l'empire sur soi-même. C'est néanmoins cet empire et celui de la raison que les gens de bien qui voudront user de vous en conscience, doivent sans cesse interroger chez vous. Une âme forte et élevée était sortie des mains du créateur pourvue de toutes ses facultés ; la première de ces facultés, qui sort de sa coque, est la sensibilité. L'usage de celle-ci est si doux, ses abus mêmes, et jusqu'à ses mécomptes, sont si piquants, qu'on s'accoutume à l'exercer seule, et de même qu'un bras tenu constamment en écharpe s'engourdit et devient nul, ainsi la raison, la force, la justice plénière, la charité bien ordonnée et autres facultés si nécessaires à la plénitude de notre être et à la maturité de notre âge, demeurent engourdies et sans essor. Ainsi l'homme devient une image vivante à la fois et masquée de son créateur ; ainsi le plus rare génie se trouve accompagné de la plus fragile pusillanimité. De là ces axiomes si répétés et si peu crus de ceux qui ont obtenu de pouvoir tenir tête à l'orage : *cela est plus fort que moi, je suis incapable ; je n'ai plus de tête*, etc... Ce que je vous en dis en passant ici n'est pas pour vous inquiéter ni vous convaincre, c'est uniquement pour vous donner la carte de ma conduite. Si tous les hommes méritaient un abord de réflexion, ou, pour mieux dire, si je méritais moi de vivre à toute heure en présence de mon devoir, je les aborderais tous avec intention de n'être avec eux que ce qu'il leur est bon que je sois, le tout sans fausseté. J'ai jugé qu'il vous fallait du calme et de la cordialité sans émotion, voilà le chiffre de mon allure, et pourtant vous m'avez vu tel que je suis.

Maintenant, il faut pourtant que vous me connaissiez un peu mieux, et que vous jugiez plus sûrement mon existence. En conséquence, je vous demande, au nom de l'amitié que vous m'avez promise, j'ose exiger, dis-je, le sacrifice de la lecture de mon dernier ouvrage que voici. Ceci n'est nullement un piège. Je ne prétends point échauffer votre génie, mais votre bonté me fit pitié pour moi-même quand vous m'offrîtes hier de plein gré de m'aider pour notre travail de quelques détails de botanique. Ce n'est point de voir le citoyen de Genève ramper parmi le serpolet et la guimauve qui m'a étonné ; ce qui le ferait croire frappé comme Nabuchodonosor au vulgaire peut le faire trouver sage à qui sait que rien n'est grand ni petit dans la nature. En un mot, je ne m'en dédis point, le travail sédentaire ne vous est pas bon : mais sans vouloir engager en rien ni vous ni vos rêveries, je veux que vous connaissiez, par un aperçu du moins, moi et la science qui m'occupe. Chacun a sa conscience ; je ne me connaissais aucun talent. L'applaudissement général sur mon premier ouvrage, sans me persuader de sa justesse, ou pour mieux dire parce qu'il ne m'en persuada pas, me parut une vocation marquée. J'ai constamment étudié et travaillé depuis, et, persuadé que le bon emploi de notre talent est le pacte immuable et éternel de notre existence, je ne cesserai point : mais je veux que vous voyiez à quoi je l'emploie, et que vous n'emportiez pas de moi l'idée d'un homme qui s'est assis sur sa première et par conséquent sur sa plus commode idée de la bienfaisance et qui s'en tient à semer et recueillir. Vainement, me diriez-vous que vous croyez tout et ne voulez rien voir, je répète que j'exige pour tout le bien que j'aurais voulu vous faire que vous ayez la patience de me lire jusqu'au bout, je le demande et je m'en fie à votre foi.

Adieu, excellent homme, emportez mon livre de plantes, il sera plus heureux que moi. Songez que jusqu'aux temps tranquilles ce pays-ci doit être votre centre de réunion. Ne recevez point de terreurs, laissez dire ceux qui y croient ; c'est un prix de plus

à leur bonne volonté, mais n'en tâtez plus, ceux qui vous saisiraient et vous interrogeraient ne feraient-ils pas une bonne figure aux yeux des nations ? Votre conscience vous le dit, c'est en fuyant et quand on vous verra par le dos qu'on vous appellera sot et incompatible. Ceci me rappelle la fin d'une de mes phrases dans la Philosophie rurale : *Et verseront des torrents de lumière sur les repaires même de ces blasphémateurs* ; c'est ainsi que je répondais aux imputations sur la *Théorie de l'impôt*. Vous avez renoncé à rester ; soit, mais vous ne pouvez renoncer à être homme et faire tomber le scandale. Demeurez donc, souvenez-vous quelquefois de cette maison que vous quittez. C'est sur l'escalier qui descend du salon à la terrasse que M. de P... me dit ces mots : *Mon pauvre compatriote ne se serait jamais dépris de vous...*, qui firent éclore l'idée de vous écrire ; c'est sur ce bureau noir que cette première lettre le fut. Ce lieu exercera souvent les jambes de mon héros de frère dont je vous ai parlé ; c'est là que vous verrez l'homme simple, brisé de services rendus et méconnus, de connaissance des hommes, pétri de simplicité intérieure et de grandeur de proportion. Si les circonstances nous permettaient de l'habiter toujours, la petite maison serait-elle vide pour vous et mademoiselle Levasseur ? Quant au Bignon, il sera toujours à sa place solitaire et champêtre et moi à la mienne, ou si j'en bouge *in ogni modo*, ce ne sera, j'espère, que pour être mieux, car l'homme moral peut toujours se perfectionner, et je ne jurerais pas que le vieillir ne fût perfectionnement. Adieu, combien ceci est déjà long ! mais je vous parle du cœur, qui est bavard de sa nature. Ma méthode à moi n'est pas de mettre la sensibilité à l'avant-garde, elle n'y est que trop portée de sa nature et elle marche trop à la houzarde ; je la tiens au corps de réserve tant que je puis, c'est alors qu'elle donne de l'activité à tout le reste : mauvais guide, mais bon suivant. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Réponse de Rousseau, 19 juin 1767.

À M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Ce vendredi, 19 juin 1767.

Je lirai votre livre, puisque vous le voulez ; ensuite j'aurai à vous remercier de l'avoir lu : mais il ne résultera rien de plus de cette lecture que la confirmation des sentiments que vous m'avez inspirés, et de mon admiration pour votre grand et profond génie, ce que je me permets de vous dire en passant et seulement une fois. Je ne vous réponds pas même de vous suivre toujours, parce qu'il m'a toujours été pénible de penser, fatigant de suivre les pensées des autres, et qu'à présent je ne le puis plus du tout. Je ne vous remercie point, mais je sors de votre maison fier d'y avoir été admis, et plus désireux que jamais de conserver les bontés et l'amitié du maître. Du reste, quelque mal que vous pensiez de la sensibilité prise pour toute nourriture, c'est l'unique qui m'est restée ; je ne vis plus que par le cœur. Je veux vous aimer autant que je vous respecte. C'est beaucoup ; mais voilà tout ; n'attendez jamais de moi rien de plus. J'emporterai si je puis votre livre de plantes ; s'il m'embarrasse trop, je le laisserai, dans l'espoir de revenir quelque jour le lire plus à mon aise. Adieu, mon cher et respectable hôte ; je pars plein de vous, et content de moi, puisque j'emporte votre estime et votre amitié.

Autre lettre de Rousseau à Mirabeau, 24 juin 1767.

À M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Trye-le-Château, le 24 juin 1767.

J'espérais, monsieur, vous rendre compte un peu en détail de ce qui regarde mon arrivée et mon habitation ; mais une douleur fort vive qui me tient depuis hier à la jointure du poignet me donne à tenir la plume une difficulté qui me force d'abrèger. Le château est vieux, le pays est agréable, et j'y suis dans un hospice qui ne me laisserait rien à regretter, si je ne sortais pas de Fleury. J'ai apporté votre livre de plantes dont j'aurai grand soin ; j'ai apporté votre *Philosophie rurale*, que j'ai essayé de lire et de suivre sans pouvoir en venir à bout : j'y reviendrai toutefois. Je réponds de la bonne volonté, mais non pas du succès. J'ai aussi apporté la clef du parc ; j'étais en train d'emporter toute la maison ; je vous renverrai cette clef par la première occasion. Je vous prie de me garder le secret sur mon asile ; M. Je prince de Conti le désire ainsi, et je m'y suis engagé. Le nom de Jacques ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui que je signe ici, et sous lequel j'espère, monsieur, recevoir de vos nouvelles à l'adresse suivante. Agréez, monsieur, mes salutations très humbles. Je vous révere et vous embrasse de tout mon cœur.

Renou.

Lettre à Jean-Jacques Rousseau, 2 juillet 1767. J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moulto, 1894, tome II, p. 354.

2 juillet 1767.

Je commençais à craindre, mon cher monsieur, non que vous m'eussiez oublié, car je compte plus que cela sur vos paroles, mais qu'on ne vous eût de nouveau jeté dans les craintes et l'inquiétude d'esprit. Je suis ravi d'apprendre que vous soyez tranquille. Je ne sais pourquoi j'ai une sorte de satisfaction que vous ayez la clef de ma grille, et je ne veux pas que vous me la renvoyiez. On dit aux enfants qui font leur premier acte public : *Regardez les têtes d'hommes comme des choux*. Si cette leçon, dont mes souvenirs seuls me paraissent avoir profité, pouvait passer dans la tête de M. Renou, et que tout herborisant à travers les choux mouvants il voulût être libre au milieu d'eux comme au milieu de carottes immobiles, il me paraît qu'il en serait tout à coup bien aise et qu'un jour il pourrait faire afficher que chacun de ceux qui ne le croient pas un fripon eussent à lui envoyer une clef de sa maison. Il en aurait bientôt plus que M. Josselin n'a de fouets et de fêrues à sa ceinture, et la mienne serait la doyenne, et il entrerait un jour tout à coup dans mon jardin. On lui dirait : *Bonjour M. Jacques*, et le maître l'embrasserait, et puis ils se mettraient à causer comme deux hommes qui n'ont jamais rien eu en propre et dont l'un a sué toute sa vie au métier de la surintendance des propriétés, et l'autre à repousser les émanations gauches d'icelles qui voulaient arriver à lui malgré lui. *Ce monde-ci n'est qu'une œuvre comique*, ne nous avisons jamais d'y prendre rien au sérieux que nos devoirs.

La langue économique est un nouvel alphabet, et il est impossible d'y lire de suite au premier coup d'œil. Vous seriez bientôt fort au-delà de nous si vous n'aviez abdiqué

toute contention d'esprit ; mais mon dessein n'a pas été de vous y induire, seulement de vous faire voir quel était l'ordre, quelle était la scène de mes travaux.

Madame de Pailly vous honore et vous remercie ; elle voulait fourrer ici un petit billet, mais c'est une paresseuse. Son esprit, aussi foncièrement original que s'il fût sorti de vos montagnes, vous plairait à l'user, et autant par écrit que par conversation, car tout y est vie et vérité.

Adieu. M. Garçon, qui vous remercie et vous assure de son respect, ramassera vos feuilles la semaine prochaine que nous irons à Fleury, et les enverra au retour à M. Coindet, et moi je vous aime et honore et embrasse de tout mon cœur. La petite comtesse dit son mot.

Lettre à Jean-Jacques Rousseau, Paris, 8 juillet 1767. J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondance publiée par M. G. Streckeisen-Moultou, 1894, tome II, p. 356.

Paris, 8 juillet 1767.

J'ai répondu, mon cher digne homme, à votre lettre du 24 juin sitôt que je l'eus reçue. Jusque-là je ne vous avais point écrit pour ne vous pas renforcer et parce que je ne savais pas votre adresse. L'engouement des hommes, et leurs hauts et bas, vous ont accoutumé à l'inquiétude et tourmente l'esprit sur leur délicatesse : mais avec moi il ne s'agit que de m'en croire sur ma parole. Je vous ai dit que j'étais tel un jour que l'autre, du moins pour autrui ; que ma main gauche pouvait bien blesser ma main droite par maladresse, mais que pour cela elles ne se voulaient point de mal et ne se boudaient jamais : voilà pour le commun. Je vous ai dit pour vous en sus que je vous aimais, estimais et honorais. Je vous répète que, quand je vous ai embrassé, j'ai toujours senti que je pressais contre mon cœur un cœur digne de le connaître, sans fausseté, sans fiel, sans bassesse et sans cupidité. Je vous défie après cela de me blesser. Ôtez-vous pour jamais ce souci de la tête, et ne songez pas plus aux méthodes qu'il faut avec moi qu'à apprendre le rituel du Vatican pour le moment où vous serez pape. De ma part, trouvez bon que ma propre conscience me rassure contre votre délicatesse. J'ai jadis imprimé : « *Adam ubi es ?* fit cacher notre premier père ; un jour plus tôt, ces mots l'eussent fait accourir. » Adieu, mon digne ami. Si je ne vous demande pas des nouvelles de votre établissement, ou, pour mieux dire, de votre contentement, ce n'est pas que je ne m'y intéresse ; mais je ne veux vous faire écrire que ce que vous voudrez. Adieu ; nos dames vous disent bonjour, et je vous embrasse de tout mon cœur.

Molinari et la question décisive des années 1840 : le paupérisme

En 1844, la question du prolétariat industriel et des moyens de relever sa condition s'imposait dans les sphères intellectuelles comme un genre nouveau sur lequel exercer son talent littéraire et peut-être aussi son émotivité. L'intérêt intrinsèque de la question, jugé avec démesure par les historiens, pourrait bien être surestimé, si l'on considère le degré véritable d'information que toutes ces publications apportaient. Avec plus ou moins de lyrisme et de pathétique, les enquêteurs du prolétariat ne nous disaient guère autre chose que ceci : qu'il existait des pauvres dans la société de marché libre et de libre concurrence, mais cela, au fond, nous le savions déjà. Dans toutes les sociétés et à tous les temps il a existé une classe d'hommes qu'en considération de l'état moyen du progrès matériel on est bien en droit de plaindre. Mais ce fait brut doit moins intéresser le savant que la question de savoir si cette condition rabaissée est un progrès sur l'état passé et si elle est sur une voie sans cesse ascendante.

Quels que soient ses mérites ou ses démérites, la question du prolétariat allait enflammer les imaginations et conduire au désordre utopique de la révolution de 1848, et pour cette raison seule, elle mérite de nous arrêter.

Nous n'aurons pas d'autre ambition ici que de livrer la pensée de Molinari à une mise en parallèle rapide, en prenant pour points de comparaisons deux grands monuments du genre qui nous intéresse, à savoir d'un côté le *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* (1840) du docteur Villermé, et d'un autre la *Situation des classes laborieuses en Angleterre en 1844* par Friedrich Engels.

L'ouvrage de Villermé, fidèle à son titre, est véritablement un *tableau*, et le côté visuel de la misère ouvrière est particulièrement marqué. On voit l'ouvrier quitter son logement insalubre et marcher, le jour à peine levé, et souvent sous la pluie, toute la distance qui le sépare de l'atelier, le bras sur un morceau de pain dur qui devra le soutenir pendant toute la journée ; on le retrouve dans l'atelier, au milieu du bruit et de la saleté, dans une chaleur étouffante et la fumée des métiers, répétant inlassablement la tâche assignée, sous l'œil vigilant du contremaître ; enfin quand la pénombre a gagné sa prison de travail, il est libre de rentrer au foyer, soigner femme et enfants, s'il a encore assez de force pour les préférer à la débauche du cabaret. Cette misère fournit assurément à notre auteur quelques belles pages ; ses prescriptions positives, toutefois, méritent une plus grande attention encore. Villermé note hardiment que la condition ouvrière de son temps est une nette amélioration sur la situation aux alentours de la Révolution française et qu'un progrès continu peut être enregistré. C'est même, dit-il, parce que la richesse n'est plus le privilège d'une seule classe, et que tout le monde y prétend, que les pauvres « se regardent comme plus malheureux que jadis, bien qu'en réalité leur

condition soit meilleure ». ¹ Légitimement insatisfait de ce maigre progrès, l'enquêteur s'en vient à souligner divers moyens par lesquels une amélioration plus rapide et en même temps plus durable pourrait être atteinte, et il trouve ces moyens principalement dans les mœurs de l'ouvrier lui-même. Si celui-ci troquait son imprévoyance légendaire pour la tempérance et l'économie, s'il réfrénait efficacement son ivrognerie — « le plus grand fléau des classes laborieuses » d'après Villermé² —, s'il visitait plus souvent son foyer que le cabaret, il est indéniable que sa condition s'améliorerait. Ces palliatifs valent mieux, croit Villermé, que des systèmes de fixation légale du salaire ou de durée légale du travail, sur lesquels il exprime de grands doutes. Aux partisans de ce qu'il considère essentiellement comme une fausse philanthropie, il écrit : « Réduire la journée d'un ouvrier, c'est réduire son salaire, et réduire son salaire, c'est souvent lui ôter les moyens de vivre. » ³ Au-delà du phantasme d'une solution législative à la question sociale, rien ne vaut mieux, insiste Villermé, que l'amélioration de l'ouvrier par lui-même, et il achève son livre sur la conclusion un peu dure mais porteuse de sens, qu'au milieu de l'accroissement des richesses « bien souvent les ouvriers ne sont misérables que par leur faute ». ⁴

Dans les villes manufacturières étudiées par Friedrich Engels, de l'autre côté de la Manche, on ne doit pas s'attendre à des désordres bien différents. La misère y entraîne les hommes dans de mêmes abus et l'ivrognerie y est un fléau semblable — l'auteur le sait d'autant plus qu'il a bu avec eux. Le futur co-auteur du *Manifeste communiste* expose avec grands détails la tristesse de la condition ouvrière en Angleterre : il nous met comme sous les yeux les logements insalubres des ouvriers, sans portes ni fenêtres, et devant lesquels les voleurs mêmes passent leur chemin, ou cette viande avariée que l'ouvrier se croit encore heureux de pouvoir servir une fois par semaine à la table du foyer. Engels s'écarte du docteur Villermé par sa vision idyllique du manouvrier de l'époque pré-industrielle, et plus encore lorsqu'il nie qu'une quelconque mobilité sociale ait lieu au sein de la société de son temps. D'après Engels, le fonctionnement normal du capitalisme industriel amène la polarisation de la société en deux classes seulement — poignée de riches propriétaires d'un côté et masse de misérables de l'autre — et l'anéantissement de la classe moyenne. Sa condamnation du système de la concurrence et du marché libre, qu'il avait déjà engagé dans une *Esquisse d'une critique de l'économie politique*⁵, est reprise ici dans une voie qui conduit à la refondation de la société sur des bases essentiellement nouvelles — un projet, d'abord théorique, qui occupera Engels sa vie durant et que d'audacieux rénovateurs sociaux furent mal inspirés de vouloir plus tard mettre en application.

Entre l'amélioration de l'ouvrier par lui-même et la condamnation du système capitaliste, Molinari trouve une voie moyenne. S'il se refuse à considérer que l'ouvrier est le premier responsable de la misère qui le touche, il n'avance pas à l'encontre du système de l'économie de marché et de la libre concurrence une attaque frontale ou des propositions de renversement. Sa solution, si elle en est une, consiste à la création d'institutions nouvelles qui, dans le cadre de la société actuelle, fourniraient un soutien

¹ *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, 1840, t. II, p. 5

² *Ibid.*, t. II, p. 37

³ *Ibid.*, t. II, p. 100

⁴ *Ibid.*, t. II, p. 351

⁵ Cette esquisse fut publiée en 1844 dans les *Annales franco-allemandes*.

aux classes les plus pauvres : proposition modeste, quoique déjà idéologiquement marquée, qui suivait le caractère modéré et réformiste du premier socialisme belge.

Benoît Malbranche

« Études économiques » (*Courrier français*, oct.-nov. 1844)

par Gustave de Molinari

Extrait des Œuvres complètes de Molinari, Volume I, à paraître.

007. — ÉTUDES ÉCONOMIQUES.

[*Le Courrier Français*, en trois livraisons : 26 octobre, 31 octobre, 8 novembre 1844.]

I.

Sommaire. — Caractères de la civilisation antique et de la civilisation moderne. — Transition de l'ordre ancien à l'ordre nouveau. — Situation présente. — Examen comparatif de la condition des classes laborieuses (peuple et bourgeoisie) avant et après 1789. — Crise.

Pendant que notre société renversait d'une main l'édifice de son organisation ancienne, de l'autre elle commençait l'œuvre laborieuse d'une organisation nouvelle. Après s'être attachée à mettre ses institutions civiles et politiques en harmonie avec les principes de justice et de liberté dont elle venait de proclamer l'avènement, elle s'est tournée vers la seconde partie de son œuvre, elle s'est mise à rassembler les éléments d'un nouveau code économique.

Dans la science économique comme dans la science politique, il y a des partis excessifs, des radicaux qui veulent aller droit au but sans tenir compte des accidents de terrain et à qui il arrive souvent de le dépasser sans l'atteindre, et des conservateurs bornés qui se persuadent volontiers que le but est atteint, parce qu'ils ont obtenu l'objet particulier de leur petite ambition. ¹ Il ne faut pas plus abandonner l'œuvre du progrès qu'il ne faut prétendre couler d'un seul jet la nouvelle organisation sociale.

L'auteur de ces études a cru trouver, dans certains germes encore épars et isolés au sein de l'ordre actuel, les tiges de quelques-unes des institutions économiques de l'avenir. Il a pensé que le développement successif de ces germes amènerait sans effort la solution des problèmes qui préoccupent aujourd'hui les intelligences. Au reste, il n'entend offrir les résultats de ses investigations que comme de simples conjectures. Tout est question de notre temps et il cherche. ²

¹ Cette critique pouvait s'adresser à de nombreux auteurs du réseau Guillaumin et du *Journal des économistes*, mais il est douteux que Molinari ait eu connaissance précise de leurs écrits. Elle s'entend plus vraisemblablement comme une charge indifférenciée.

² Cet aveu modeste s'explique certainement par le fait que Molinari s'est tout récemment confronté, et ce pour la première fois, aux grands économistes comme Adam Smith (qu'il cite plus loin). Ses premières

Avant toute chose, il fallait se faire une idée exacte de la situation, et reconnaître les caractères qui distinguent l'époque actuelle des époques antérieures. Ce n'est qu'en étudiant la liaison du présent et du passé que l'on peut apercevoir celle du présent et de l'avenir.

La civilisation du monde ancien était basée sur la petite industrie et sur l'esclavage.

La civilisation du monde moderne s'appuie sur la grande industrie et sur la liberté.

Dans la société antique, l'établissement régulier de l'esclavage est un fait contemporain de la naissance de la petite industrie ; dans la société moderne, il n'y a de même que quelques années d'intervalle entre l'éclosion de la grande industrie et l'avènement de la liberté du travail.

Il existe une connexion intime entre ces faits : petite industrie et esclavage, grande industrie et liberté.

Sous leur influence diverse, quels ont été les caractères de la civilisation ancienne, quels sont ceux de la civilisation moderne ?

Avant l'introduction de l'esclavage, la race humaine toute entière demeurait courbée sous la loi des besoins matériels. Tous les hommes étaient esclaves de fait. L'institution de l'esclavage fut un progrès. ¹ Désormais affranchie du joug de la matière, une portion de l'humanité put se livrer librement aux spéculations de l'intelligence et hâter le progrès par le travail de la pensée. C'est à l'esclavage que nous devons Socrate, Aristote et Platon, ces sublimes artisans de la civilisation !

Mais tandis que la minorité devenait libre, quelle était la condition de la majorité asservie ? Les esclaves avaient pour mission de pourvoir à leur subsistance et à celle de leurs maîtres. Ils étaient les outils de la production. Plus la consommation de ces machines de travail était faible, plus la part de ceux qui les possédaient était forte. La prospérité de la minorité libre se fondait sur la misère de la majorité esclave ; l'antagonisme apparaissait comme la loi nécessaire du monde ancien.

Sous peine de retomber dans la barbarie, il fallait que la société souveraine tînt sous un joug de fer la population asservie. Il lui importait d'être forte plutôt que d'être juste. De là le dogme de la fatalité, cette force aveugle qui régissait le monde et la divination de la puissance matérielle.

De ce que l'esclavage était nécessaire on conclut qu'il était légitime. Les philosophes justifiaient l'esclavage en établissant l'infériorité de la race assujettie. Ce qui était utile devint juste.

convictions ne sont plus si claires et il le reconnaît d'emblée. Cet article est intéressant car il marque une première transition dans la pensée de Molinari et prépare son entrée dans le camp des économistes libéraux.

¹ Michel Chevalier, dans son cours au Collège de France, publié dans le *Journal des économistes*, avait parlé exactement de la même façon. Cette intéressante similarité, si elle n'est pas une simple coïncidence, tendrait à indiquer que Molinari avait entamé des lectures économiques plus approfondies qu'on pourrait le croire. Peut-être même se retrouva-t-il déjà parmi l'auditoire du Collège de France. Cela conforterait du reste l'attribution que nous proposons de lui faire d'un article anonyme du *Courrier français* précisément consacré au cours d'économie politique de Michel Chevalier au collège de France. (Voir plus loin, n°..., l'article du ...)

Ainsi la civilisation ancienne, basée sur l'asservissement de la majorité du genre humain, ayant pour loi civile la force, pour loi sociale l'antagonisme, pour loi divine la fatalité.

La civilisation moderne, fondée non plus sur l'esclavage d'une portion de l'espèce humaine, mais sur l'assujettissement des grandes forces de la nature, a d'autres caractères.

Il y a un mot profond et singulier d'Aristote : « *Si la navette marchait seule on pourrait se passer d'esclaves.* »¹ Dans cette réflexion, qui peut-être renferme le seul doute émis pendant toute l'antiquité sur la légitimité de l'esclavage, on trouve une sorte de prévision obscure de la civilisation moderne.

Ce n'est plus la force humaine, en effet, que de nos jours fait mouvoir la navette, c'est une puissance dérobée par l'intelligence à la matière. La force mécanique s'est substituée dans la production à la force physique. La petite industrie de l'antiquité avait pour véhicule principal le bras de l'homme, la grande industrie de la société actuelle réclame moins le concours du bras que celui de la tête. L'œuvre de la production s'accomplit désormais à l'aide d'un puissant levier mécanique dirigé par l'intelligence humaine.

Les machines vivantes qui desservaient l'industrie ancienne consommaient beaucoup et produisaient peu. Le bien-être de la généralité se trouvait étroitement borné par l'infécondité de la production. Les machines brutes de l'industrie moderne consomment peu et produisent beaucoup. La faculté de produire n'a plus d'autres limites que celles des moyens de consommer. La prospérité de chacun dérive du bien-être de tous, et la solidarité devient la loi nécessaire de la société nouvelle.²

À la domination brutale de la force se substitue le règne pacifique de la justice. Le pouvoir n'a plus à maintenir par la violence l'exploitation de la majorité par la minorité, sa mission est de veiller, avec une sollicitude égale, aux intérêts de tous. Le dogme de la Providence, cette loi d'équité et de prévoyance, régit désormais le monde.

Dans cette société basée sur la justice il n'existe point de mal nécessaire. Il n'y a plus d'iniquité que l'on doive légitimer. Rien n'est utile que ce qui est juste.

Ainsi, la civilisation moderne fondée sur l'asservissement de la matière et sur la liberté de l'homme a pour loi civile la justice, pour loi sociale la solidarité, pour loi divine la Providence.

Entre la civilisation d'esclavage qui finit à l'époque de la chute de l'empire romain et la civilisation de liberté qui, germée du christianisme, s'épanouit à la Révolution française, il y a une longue période de transition marquée par le servage.

Le christianisme trouva la majorité du genre humain abruti par l'esclavage. Il commença l'œuvre de la régénération des masses asservies en niant le dogme de leur infériorité native, cette erreur inique de la science païenne. La doctrine de l'égalité des hommes devant la loi divine est le point de départ de la civilisation moderne. Mais si le christianisme pouvait avec un mot sublime relever la dignité morale de la majorité esclave, il ne possédait pas de même les moyens de l'affranchir de la servitude matérielle. Longtemps encore, les machines vivantes des *latifundia* de l'empire romain continuèrent de fonctionner au bénéfice de la majorité libre. Impuissante à donner à l'esclave le lot

¹ *Politique*, Livre I, ch. II, §5.

² Le jeune Molinari abandonne progressivement son langage de lutte de classes pour avancer pas à pas vers la doctrine de l'harmonie des intérêts.

qui lui revenait dans les biens de ce monde, la religion nouvelle lui promet une part équitable dans le domaine céleste. Avec la résignation elle lui enseigna l'espérance. La justice n'était point sur la terre : à ceux qui gémissaient sous le joug, le Christ la montra souveraine dans le ciel.

Dans les siècles de transition qui suivirent, l'humanité marcha lentement de l'esclavage à la liberté. Les chaînes pesantes de la vie matérielle la retenaient invinciblement dans la servitude. La misère est la grande plaie de l'Europe féodale. Pour alimenter la médiocre opulence d'un seigneur châtelain, il faut que des centaines de serfs vivent dans une pauvreté lépreuse. De là, cette soif inextinguible de richesses qui bientôt s'éveille dans les âmes. Trouver de l'or devient l'idée fixe de la société du Moyen âge. Christophe Colomb s'élance dans une mer inconnue à la recherche du précieux métal, les alchimistes, dans leurs longues veilles, le demandent à une science mystérieuse.

Colomb découvre un monde et l'Europe besogneuse s'enrichit des dépouilles d'un continent vierge. Des millions d'hommes qui se débattaient péniblement contre la misère acquièrent un bien-être libérateur. Les richesses matérielles enlevées à l'Amérique viennent hâter en Europe le progrès des intelligences. L'humanité marche d'un pas plus rapide à la liberté.

L'or n'est point sorti du creuset des alchimistes, mais leur grande œuvre n'a pas été stérile ; elle a préparé la découverte de la vapeur.

L'or n'est que le vain signe de la richesse, la vapeur est l'outil tout puissant qui la fait naître, et qui, force illimitée, doit la multiplier au gré des désirs de l'homme. La matière est enfin asservie, l'humanité peut devenir libre.

Quelques années après la découverte de James Watt, l'émancipation des travailleurs est proclamée par la Révolution française et la civilisation acquiert la double base sur laquelle elle va reposer désormais : la grande industrie et la liberté du travail.

Ainsi s'est opéré, sous l'influence d'une succession lente d'idées et de faits, le laborieux affranchissement de ces générations qui, pendant quatre mille ans, holocauste voué par la civilisation à la barbarie, s'étaient courbées pâles et fatiguées vers la terre, payant de leur esclavage la liberté de la grande famille humaine. Quand on envisage aujourd'hui la destinée de ces légions de martyrs obscurs, on se sent ému à la fois d'une compassion douloureuse pour leurs longues souffrances et d'une reconnaissance profonde pour les sublimes intelligences qui ont préparé et accompli l'œuvre de leur libération. On s'incline devant cette parole d'amour qui, relevant l'esclave de l'anathème dont l'avait frappé la fatalité antique, le consola par l'espérance d'une vie meilleure ; on admire ces grands ouvriers de la pensée qui ont courageusement miné, de siècle en siècle, les fondements de l'édifice de servitude, et l'on bénit les législateurs de la Révolution française d'avoir affranchi les corps de ceux-là dont le Christ avait délivré les âmes.

Mais l'œuvre de l'assemblée constituante a-t-elle tenu déjà tout ce qu'elle promettait ? Le travailleur affranchi des temps modernes jouit-il de tous les bienfaits de la liberté ? La coupe amère où s'abreuvaient l'esclave et le cerf s'est-elle changée pour lui en une coupe de miel ? Reçoit-il, en retour de son labeur, une part équitable dans les biens de la terre ? En un mot, les nobles espérances humanitaires des philosophes et des économistes du siècle passé se sont-elles réalisées ?

Il faut le dire, il semble qu'il y ait ici un désaccord étrange entre les principes et les faits. Voilà plus d'un demi-siècle que notre société est constituée sur le principe de liberté, plus d'un demi-siècle qu'elle a découvert les forces merveilleuses qui servent de véhicules à la grande industrie, et cependant les plaies des travailleurs, au lieu de se

guérir, sont devenues plus âcres et plus douloureuses. Le grand fonds de misère accumulé par les âges dans la société a doublé en moins de cinquante années. On a été obligé de créer un nouveau mot pour désigner la *grande misère* qui a fait son apparition dans le monde en même temps que la grande industrie. Et tandis que le bien matériel échappe aux classes besogneuses, le bien moral s'éloigne des classes intelligentes. Avec le malaise physique, avec la souffrance du corps, le marasme intellectuel, le scepticisme de l'esprit, le découragement de l'âme font d'effrayants progrès. Atteinte d'un mal inconnu, l'humanité ralentit sa marche, elle se courbe sur le bord du chemin ; envahie par le doute, elle semble hésiter entre l'avenir et le passé.

Plus on examine, en effet, la situation actuelle des classes laborieuses (et sous ce nom il faut comprendre à la fois la bourgeoisie et le peuple, la classe qui travaille et qui possède et celle qui travaille sans posséder encore)¹, plus attentivement on la compare à celle de ces mêmes classes sous l'ancien régime industriel, et plus on demeure convaincu que, malgré l'essor imprimé à toutes les branches de l'activité humaine, la somme effective de bien-être matériel et moral répartie dans les diverses régions de la société a diminué au lieu de s'accroître.

Avant l'abolition de l'organisation industrielle réglementée par saint Louis, les progrès de l'industrie étaient lents, mais sa marche était sûre et régulière. Si l'on produisait peu et à petit profit, on était assuré de vendre tout ce que l'on produisait. La concurrence se trouvait limitée par des règlements invariables ; le marché était borné de même par des barrières fixes. Tout producteur connaissait d'avance et la quantité qu'il pourrait vendre de sa marchandise et le prix qu'il en pouvait obtenir. Il y avait, par conséquent, toujours équilibre entre la production et la consommation. Les marchés n'étaient point exposés à ces intermittences de pénurie et d'encombrement qui, de nos jours, donnent naissance aux crises commerciales. Si les bénéfices demeuraient médiocres parce que l'industrie se trouvait encore imparfaite, en revanche ils ne baissaient jamais soudainement, parce qu'elle était réglée. Les grandes fortunes industrielles étaient rares, mais on comptait peu de banqueroutes.

De même, sous ce régime, les fraudes, les falsifications industrielles et commerciales étaient, pour ainsi dire, inconnues. Tout industriel ou marchand appartenait à un corps qui avait intérêt à ce que la bonne réputation de tous ne fût pas compromise par l'improbité d'un seul. L'exiguïté du marché facilité, en outre, au consommateur la découverte de la fraude. Placé ainsi sous une double surveillance, le falsificateur ne tardait pas à être reconnu et puni. L'industriel et le marchand avaient intérêt à se montrer probes.²

¹ Une subtile évolution de langage est à noter chez Molinari depuis son article sur l'avenir des chemins de fer, où la bourgeoisie était définie sèchement comme « la classe qui possède » et le peuple comme « la classe qui ne possède pas ». Sa pensée sociale s'est tempérée au contact de ses premières grandes lectures économiques.

² Le soutien affiché par Molinari au système des corporations nous paraît mis en doute par l'histoire.

Depuis les débuts de leur établissement en France, qui remonte au moins à sept siècles, les corporations disposaient d'un monopole sur l'accès au métier et évoluaient à l'abri d'une véritable concurrence. Cette absence d'émulation incitait les artisans et les fabricants à une moindre préoccupation envers la qualité de leurs produits, convaincus qu'à tout prendre le consommateur serait bien tenu de se pourvoir chez eux. Dès les débuts de l'histoire corporative, les consommateurs émirent des plaintes à foison. La pratique de

En est-il de même sous le régime actuel ?

Lorsque les entraves qui s'opposaient au libre développement de la production eurent été brisées, lorsqu'en même temps la valeur eut donné une impulsion puissante à certaines industries, une perturbation singulière se manifesta dans l'économie de la société. Attirées par l'appât des bénéfices, des masses de capitaux, abandonnant les industries les moins avancées, vinrent s'offrir à celles que le progrès avait rendues plus productives. Ainsi l'agriculture se trouva délaissée et les capitaux affluèrent dans la manufacture. Il en résulta un grand malaise dans les campagnes et bientôt un état de gêne pire encore dans les villes. Si les hommes qui les premiers se hasardèrent dans la carrière élargie de l'industrie manufacturière y recueillirent d'énormes bénéfices, ceux qui vinrent en foule s'y presser après eux n'y trouvèrent le plus souvent que la ruine. Une

rogner sur la qualité des produits ou sur leur quantité dans le but de se garantir un plus fort bénéfice fut l'objet d'un blâme récurrent dans la littérature. « Je me plains des boulangers, / Qui font si petit pain » dit Audin dans une historiette du Moyen âge. Et sa femme de répondre : « C'est pour croître leur butin, / Et leur état faire bragner, / Et pour leurs filles marier. » (« Le savetier Audin », dans le *Recueil de farces (1450-1550)* d'André Tissier, Droz, 1998, t. XII, p. 123-124) Dans la *Farce du meunier dont le diable emporte l'âme en enfer*, autre morceau de théâtre de la même époque, un meunier, s'appêtant à mourir, confesse au curé d'avoir manipulé sa farine pour en tirer de plus grand profits. Ces protestations forment le fond d'un nombre considérable de contes, de farces et de pièces de théâtre du Moyen âge, preuve que l'institution corporative avait failli, dès ses premières heures, à délivrer l'état de fait qu'elle avait promis, à savoir une myriade d'artisans et de commerçants que le consommateur pourrait visiter sans appréhension d'aucune sorte. Le caractère général de la dérive est difficile à évaluer, quoique pour les conteurs de l'époque elle ne fasse pas l'objet du moindre doute. Ainsi dans une autre pièce, deux poissonnières se critiquent de vendre de la mauvaise marchandise et tiennent le langage suivant, qui nous paraît instructif :

COLECHON

Sur toi il y a plus à blâmer,
Car tu vends des moules de Roquay
Pareillement à celles du quai,
Disant que de Dieppes ils sont.

HAMELOT

Ce que je fais les autres font,
Mais toi, tu vends puant poisson
Gardé longtemps en la maison,
Que n'en est justice informée,
La chose serait réformée
On t'empêcherait de ce faire.

COLECHON

Si on connaissait ton affaire,
Tu es cent fois pire que moi.

HAMELOT

De quoi sommes-nous en émoi,
Que chacun profite s'il peut. »

L'étendue du mal, qui dut être assez considérable compte tenu du grand nombre de plaintes et de procès spécifiquement intentés sur cette question de la mauvaise qualité, reste toutefois impossible à quantifier précisément. Les informations que nous donnons suffisent toutefois pour faire bien sentir que l'époque corporative ne fut pas le règne de la qualité irréprochable ou du sens du devoir des artisans et des commerçants.

Sur ce point, la solidité des connaissances historiques de Molinari semble avoir été brouillée par son ressentiment envers les grandes manufactures et l'économie capitaliste de son temps.

coûteuse expérience enseigna que le champ de la consommation ne s'agrandit pas toujours au gré des exigences arbitraires des producteurs. Les marchés s'encombrèrent de produits fabriqués à l'aventure que l'on fut obligé de vendre à perte, les années de crise succédèrent aux années de prospérité et l'on vit le chiffre des faillites s'élever dans une progression effrayante.

À l'époque où l'industrie avait des limites exactement marquées, on ne pouvait guère attribuer qu'au désordre de l'individu les dérangements qui survenaient dans ses affaires, et les banqueroutes étaient réputées honteuses. Lorsque la perturbation s'introduisit dans le monde industriel, on dut accorder aux faits généraux une part plus large dans les désastres particuliers, et la même idée de déshonneur ne s'attacha plus aux faillites. Mais comme cette part qui revenait aux événements était difficile à régler, il en résulta une situation douteuse favorable à l'improbité. Les faillites devinrent des accidents ordinaires et l'on vit des industriels recommencer leurs affaires le lendemain du jour où ils avaient déposé leur bilan. On eut même ce spectacle plus scandaleux encore d'états tout entiers se déclarant en faillite et s'abritant derrière leur puissance matérielle pour se soustraire à des obligations sacrées. Si Mirabeau prononçait aujourd'hui au sein du congrès américain son foudroyant discours sur la banqueroute, il est vraisemblable que ses éloquentes paroles ne soulèveraient que des murmures dans l'assemblée, à moins toutefois qu'elles n'y provoquassent le sourire. Tant le progrès a été rapide !¹

Qu'arrive-t-il encore ? Que dans ce grand conflit des industries se disputant des capitaux, et des capitaux se disputant des bénéfices, ceux-là qui ont le dessous dans la lutte recourent à des moyens déloyaux pour ressaisir l'avantage. Les falsifications et les fraudes gangrènent aujourd'hui l'industrie. Tantôt, comme dans l'agriculture, elles proviennent du malaise général, tantôt, comme dans la manufacture, elles sont le résultat des gênes particulières. Victimes d'une lutte inégale, les petits industriels altèrent la qualité de leurs produits afin d'égaliser la chance entre eux et leurs concurrents plus favorisés de la fortune. Sous peine de perdre un terrain péniblement gagné, ceux-ci sont obligés de se servir des mêmes armes honteuses contre leurs adversaires. La fraude devient ainsi générale et *nécessaire*. L'étendue des marchés la facilite et l'assure. La situation des producteurs en est-elle améliorée ? Non, sans doute, l'égalité de la fraude laisse reparaître bientôt toutes les inégalités de la concurrence. Mais on arrive à ce résultat déplorable : que tout industriel qui devance ses concurrents dans la voie des falsifications, qui fait *progresser* la fraude, acquiert par là même les meilleures chances de bénéfices. Il y a lutte constante entre l'intérêt du vendeur et sa probité, et l'on sait de quel côté demeure le plus souvent l'avantage !

Ainsi la bourgeoisie, la classe déjà pourvue de bien-être et d'intelligence, au lieu de s'élever en moralité, semble fatalement retomber dans les voies de la fraude et de l'improbité.

Si l'on examine la condition du peuple on verra qu'elle présente des caractères plus déplorables encore.

¹ Lors du tumulte de la Révolution française, la France avait fait pour la dernière fois défaut sur sa dette. À l'époque où écrit Molinari, les autres pays européens rompaient également avec les pratiques des manipulations monétaires extravagantes, qui avaient marqué l'histoire économique depuis le Moyen âge, et s'engageaient alors dans la voie d'un assainissement. L'optimisme était de rigueur.

Sous la loi de l'esclavage, le travailleur était la propriété, la chose d'un maître ; mais tout en usant de cette chose à son gré, le maître prenait soin de la tenir en bon état. Il évitait de trop exténuier ses esclaves, non dans une pensée d'humanité, mais dans un but d'économie, afin d'en retirer la plus grosse somme possible de travail. Le bétail humain parqué dans les orgastules¹ recevait tous les jours une pâture suffisante, son existence animale était assurée.

Plus tard, lorsque le christianisme et la conquête eurent transformé l'esclave en serf ou en compagnon, sa condition devint à la fois plus libre et plus précaire. Cependant les obligations du serf envers le Seigneur, celles de l'apprenti et du compagnon envers le maître impliquaient encore une certaine réciprocité : les uns devaient obéissance, les autres secours. Le contrat qui unissait le maître à l'apprenti, quoique tout à l'avantage du premier, renfermait aussi quelques garanties en faveur du second, et l'on pouvait dire avec vérité que la chaîne de servitude attachée par un bout au col de l'ouvrier était rivée par l'autre au bras du maître. La loi couvrait le faible par là même qu'elle l'opprimait.

Mais voici venir le progrès industriel et l'émancipation des travailleurs. La même perturbation qui s'est jetée dans les rangs des capitalistes et des entrepreneurs d'industrie se fait sentir au sein de la classe inférieure. Entraînés par un mouvement irrésistible des capitaux qui se précipitent dans les industries les plus productives, qui abandonnent l'agriculture pour la manufacture, les ouvriers émigrent de la campagne vers la ville, ils abandonnent les travaux des champs et les métiers du village pour aller peupler les ateliers de la grande industrie. L'atmosphère rance et méphitique² de la fabrique a remplacé pour eux l'air pur de la campagne ; les habitudes corrompues des villes se substituent de même à leurs mœurs simples et régulières. Il y a aussitôt dans leur existence perturbation physique et perturbation morale.

Cependant la concurrence des capitaux engagés dans la manufacture s'accroît journellement, les ventes deviennent plus difficiles, les profits baissent. Obligés d'économiser rigoureusement sur les frais de la production, les entrepreneurs d'industrie diminuent progressivement le prix de la main-d'œuvre. Les salaires finissent par correspondre au *minimum* de la subsistance. ³ Telle est, on le sait, la loi économique qui,

¹ Pièce basse d'un palais de l'époque romaine où les individus de basse extraction étaient relégués.

² Dont l'exhalaison est malfaisante, toxique, parfois puante, désagréable.

³ Adam Smith et ses successeurs faisaient valoir que le salaire de l'ouvrier est limité à ce qu'il faut pour assurer sa subsistance. Déjà en 1767 Turgot en avait risqué la formulation, en écrivant : « Le simple ouvrier, qui n'a que ses bras et son industrie, n'a rien qu'autant qu'il parvient à vendre à d'autres sa peine. Il la vend plus ou moins cher ; mais ce prix plus ou moins haut ne dépend pas de lui seul : il résulte de l'accord qu'il fait avec celui qui paye son travail. Celui-ci le paye le moins cher qu'il peut ; comme il a le choix entre un grand nombre d'ouvriers, il préfère celui qui travaille au meilleur marché. Les ouvriers sont donc obligés de baisser le prix à l'envi les uns des autres. En tout genre de travail il doit arriver et il arrive en effet que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. » (*Ceuvres de Turgot et documents le concernant*, éd. Institut Coppet, vol. II, p. 476)

Il est impossible de nier que Turgot et ses successeurs se soient égarés lorsqu'ils énoncèrent un tel principe, et plus encore lorsqu'ils le qualifièrent de loi. Dès l'époque de Turgot les progrès de la consommation de masse devaient inciter au scepticisme, mais c'est surtout l'augmentation remarquable du niveau de vie des masses au cours de la première moitié du XIX^e siècle qui rendit l'idée insoutenable. Quand il devint de notoriété publique que l'ouvrier consommait davantage de viande, de pomme de terre

de nos jours, régit le travail. Et ce minimum même est successivement réduit à son expression dernière. L'ouvrier se nourrissait de pain et de viande, on le met au régime de la pomme de terre ; il habitait une mansarde, on le loge dans une cave¹ ; il portait des vêtements grossiers mais faits pour son usage, on le couvre de la défroque souillée des classes riches². Puis comme si sa condition n'était pas encore assez dure, assez misérable, en le condamnant à un minimum de jouissances, on lui impose un maximum de travail. Les praticiens ont reconnu que les machines fonctionnent avec d'autant plus d'économie qu'elles demeurent plus longtemps en activité. On oblige, en conséquence, les ouvriers qui les dirigent à travailler douze, quinze et jusqu'à dix-huit heures par jour. Encore si ces malheureux forçats de l'industrie étaient tous des hommes dans toute la vigueur de l'âge ! mais non... Les machines se sont perfectionnées à ce point qu'il suffit d'un enfant ou d'une femme pour les diriger ; on se sert donc de préférence d'enfants et de femmes. Toutes les lois de la nature se trouvent ainsi violées !

Au moins le minimum de subsistance que le travailleur achète si chèrement lui est-il toujours assuré ? Non. Voici qu'éclate une crise industrielle. Soudain, tout travail est suspendu, les manufactures se ferment, les ouvriers sont rejetés de l'atelier dans la rue. Ont-ils de quoi vivre ou de quoi mourir ? Eh ! qu'importe à l'entrepreneur d'industrie ! Le travail est libre ! Il n'y a plus de contrat d'obligations mutuelles entre le maître et le salarié. *Help yourself*, assiste-toi toi-même, disent les Américains du Nord, et cette devise de notre monde industriel retentit comme un glas funèbre aux oreilles de l'ouvrier sans travail. Alors du sein de ces multitudes, privées de leurs moyens de vivre, s'élève une longue clameur de désespoir. C'est le cri des ouvriers de Lyon : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*.³ Il semble que les guerres d'esclaves qui troublaient la société antique soient sur le point de renaître. La lie amère qui est au fond de la coupe de notre civilisation s'agite et fermente, elle va déborder... Heureusement la crise cesse, on oublie ceux qui ont succombé et l'on recommence... Cercle perpétuel de misère, éternel enfer de Dante... telle est la vie du libre travailleur de l'époque moderne !

Mais au point de vue moral que vaut cette vie ? Que devient la noble intelligence de l'homme sous cette constante et terrible oppression de la matière ? Elle s'annule. L'ouvrier de Manchester partage sa vie entre l'atelier et la taverne. Déjà hébété par le travail mécanique, il achève de s'abrutir par l'ivrognerie.⁴ Au moins il perd le sentiment de sa souffrance et de sa dégradation ! Chaque année les statistiques britanniques accusent

ou de vin, qu'il était en outre mieux logé, mieux vêtu, et surtout qu'il épargnait, dans les caisses d'épargne ou ailleurs, on ne pouvait plus continuer à professer qu'« en tout genre de travail il doit arriver et il arrive en effet que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. »

Il est difficile d'imaginer tout le mal qu'a pu produire cette idée fausse, tant sur le rapport humain entre les « classes » que sur le moral des peuples. Cette notion du niveau minimum et indépassable du salaire ouvrier fut récupérée par les socialistes et les marxistes, au XIX^e siècle, pour soutenir l'idée que le capitalisme laissait les ouvriers dans la misère voire les y plongeait de plus en plus. Du fait de sa prétention scientifique et de la caution que lui avaient donné les économistes dits classiques, elle favorisa de manière très claire les bouillonnements révolutionnaires du siècle.

¹ Enquête du parlement d'Angleterre sur la situation des classes laborieuses. (Note de Molinari.)

² Id. (Note de Molinari.)

³ Telle fut la devise des ouvriers lyonnais, que la faim avait poussé à l'insurrection, lors de la révolte dite des *Canuts* (1831-1834).

⁴ Voir sur ce point les aperçus de Friedrich Engels contenus dans son livre sur *Les classes laborieuses en Angleterre en 1844*, que nous avons rappelés dans notre notice introductive.

un accroissement dans les chiffres du crime et de la prostitution, chaque année la corruption ronge plus profondément le chair du peuple. Et pourtant, l'Angleterre est la reine de l'industrie !

.
Telle est la situation. Sans doute, si on la jugeait isolément, elle apparaîtrait comme le plus éclatant démenti donné au dogme de la perfectibilité humaine, et l'on devrait se hâter de rejeter les laborieuses conquêtes de la pensée comme ces fruits pleins d'amertume et de cendre dont parle Milton, on devrait se replacer sous l'arbre de la servitude pour se préserver des orages de la liberté. Mais il faut considérer cette époque à son vrai point de vue, il faut observer d'où elle vient et où elle va, il faut rechercher si elle n'est pas une de ces grandes époques de *retour* qu'a signalées le génie de Vico, époques où la société, après s'être débarrassée d'une organisation usée par le temps, revient sur ses pas, repasse par les chemins qu'elle a déjà suivis, souffre les douleurs qu'elle a déjà souffertes et enfante laborieusement une organisation nouvelle supérieure à celle qui vient de se dissoudre.

Ainsi que l'on se reporte par la pensée à cette longue période de conflagration universelle, dans laquelle l'esclavage et le vieux paganisme ont succombé sous l'effort du christianisme naissant, aidé des légions de barbares venus du Nord, certes il y avait alors moins de bonheur dans le monde que sous les règnes pacifiques des Antonins et des Marc-Aurèle ! En ces temps, l'humanité allait du temple païen à l'église chrétienne, et elle passait de l'esclavage pur à l'esclavage adouci, de la servitude de l'homme à celle de la glèbe ; aujourd'hui elle fait un pas non moins grand, un effort non moins véhément ; elle brise les derniers anneaux de sa chaîne d'esclave, elle efface les derniers vestiges de sa vieille organisation païenne et elle se refait une constitution nouvelle basée sur l'égalité et la solidarité des individus et des peuples. Plus vaste est son travail d'enfantement, plus douloureuses doivent être les souffrances qui l'accompagnent.

De ce point de vue tout s'explique, les doutes cessent, les inquiétudes s'apaisent ; on supporte avec plus de courage les maux du présent parce que l'on sait que leur récompense n'est pas loin dans l'avenir ; on marche en avant d'un pas ferme dans ces longues plaines désertes qui précèdent la terre promise.

II.

Sommaire. — Comment s'opère la production. — Caractères du régime d'association forcée. — L'association libre proclamée par l'assemblée constituante. — Répartition des bénéfices de la production entre les agents producteurs. — Accroissement de la valeur du travail. — Analyse du salaire. — Comment se pose le problème de l'équitable répartition des produits ?

L'œuvre de la production s'accomplit par le concours du capital et du travail de l'homme.

L'association de ces deux agents peut être libre ou forcée.

Jusqu'au jour où l'assemblée constituante a décrété l'émancipation des travailleurs, la production s'est opérée sous le régime de l'association forcée ; les propriétaires de capitaux tenaient de droit et de fait les travailleurs sous leur dépendance.

L'asservissement des travailleurs pendant cette longue suite de siècles s'explique par les lois mêmes en vertu desquelles la production s'opère.

Pour que l'association du capital et du travail puisse se maintenir, il faut que la production rétablisse les avances des capitalistes et pourvoie à la subsistance des travailleurs. Si ces deux conditions ne sont pas simultanément remplies, il y a destruction immédiate de l'un ou l'autre des agents producteurs, leur association se trouve dissoute de fait et la production cesse.

Selon que la production est plus ou moins féconde, elle fournit aux travailleurs plus ou moins amplement de quoi subsister, elle rétablit, elle accroît plus ou moins rapidement les avances des capitalistes.

Dans les sociétés anciennes, la production était peu féconde. Beaucoup de capital, beaucoup de travail humain ne donnaient qu'un produit relativement peu considérable. Pour que les capitaux puissent se conserver et s'accroître, il fallait que les travailleurs bornassent leur subsistance au strict nécessaire.

L'obligation de l'abstinence était la grande loi économique du monde ancien.

Mais il est douteux que la société à son début eût trouvé dans ses instincts assez d'intelligente énergie pour comprendre la nécessité de cette loi d'abstinence et s'y soumettre de sa propre volonté. Un frein étant nécessaire, à défaut de l'intelligence, la force y pourvut et l'esclavage fut institué.

Considéré au point de vue économique, l'esclavage ne fut que l'obligation de l'abstinence imposée à l'immense majorité des travailleurs.

Les premiers penseurs du christianisme comprirent admirablement la nécessité à laquelle pourvoyait l'esclavage. Prévoyant que la société libre qu'ils voulaient fonder ne pourrait subsister si ses membres n'observaient d'eux-mêmes la loi d'abstinence qui avait été jusqu'alors imposée par la force, ils érigèrent en dogme la répression des penchants naturels de l'homme. Ils confièrent ainsi au prêtre le frein indispensable qui se trouvait entre les mains du maître.

Ce fut grâce à l'esclavage que le capital des sociétés naissantes put se conserver et s'accroître. Sous ce régime d'*association forcée* le travail était sacrifié au capital. Les maîtres capitalistes s'attribuaient une part léonine dans les bénéfices de la production ; les travailleurs esclaves ne recevaient en échange de leur labeur et de leur liberté qu'un *minimum de subsistance*.

Le régime d'association forcée s'est perpétué, en se modifiant, jusqu'à la Révolution française.

Un grand fait de l'ordre matériel, l'invention de la machine à vapeur, a hâté dans le XVIII^e siècle l'avènement de l'association libre.

Jusqu'alors l'homme n'avait eu à sa disposition qu'une force productive bornée pour satisfaire des besoins qui semblaient sans limites. Tout à coup, grâce aux découvertes récentes de la science, les grandes forces naturelles du globe vinrent centupler l'énergie productive du travail. L'homme acquit le pouvoir de satisfaire, dans une juste mesure, ses penchants naturels sans compromettre l'existence de son capital ; la loi d'abstinence cessa d'être la loi nécessaire du monde économique ; et le régime d'esclavage qui servait à la maintenir put tomber sans péril pour l'ordre social, sous la main des réformateurs de 1789.

L'association libre du capital et du travail fut alors substituée à l'association forcée.

Sous le régime d'association forcée, la répartition des produits n'avait d'autre règle que le bon plaisir des maîtres soit isolés, soit réunis en corporation, et d'autre mesure que le minimum de subsistances nécessaire au travailleur ; sous le régime d'association libre, la répartition doit avoir pour règle la justice et pour mesure les valeurs respectives

des agents de la production (capital et travail). C'est là ce qui différencie radicalement ce nouveau régime de l'ancien.

La valeur des choses ou leur *prix naturel*, pour nous servir de l'expression d'Adam Smith, se compose de leurs frais de production. ¹ Or, et ceci est une loi qu'il importe de bien reconnaître, le progrès industriel a pour effet, à la fois, de diminuer les frais de production des capitaux et d'augmenter ceux du travail.

Les capitaux produits à l'aide des procédés de la grande industrie s'obtiennent à bien moindres frais qu'ils ne s'obtenaient sous le régime de la petite industrie. Une aune de drap, un kilogramme de fer se fabriquent aujourd'hui à meilleur marché, et se vendent par conséquent moins cher qu'ils ne se fabriquaient et ne se vendaient il y a cinquante ans.

Il n'en est pas ainsi du travail. Les frais de production d'une heure de travail dans le système industriel sont plus considérables que n'étaient ceux d'une heure de travail dans le système ancien.

Produire du travail, c'est émettre une quantité quelconque de force physique ou de force intellectuelle ; plus l'homme dépense de force dans un moment donné, plus il *travaille fort*, pour nous servir de l'expression vulgaire, et plus sa fatigue est grande, plus il a besoin d'aliments et de repos pour récupérer sa force dépensée.

Ainsi c'est la quantité de force vitale dépensée qui est la mesure des besoins du travailleur, ou, ce qui revient au même, la mesure des frais de production du travail.

Or, dans un moment donné, l'ouvrier dépense dans les ateliers de la grande industrie une somme de force beaucoup plus considérable que dans les ateliers de la petite industrie.

Il y a, en effet, une observation rarement faite et à faire, c'est que le progrès industriel, en bouleversant l'économie de la production, a changé la nature du travail producteur et par conséquent les conditions d'existence de l'ouvrier.

Avant que l'homme eût ployé à son service les grandes forces de la nature, il exécutait lui-même les opérations mécaniques qu'elles accomplissent de nos jours sous sa direction. Le bras de l'homme était le principal levier matériel de la production. C'étaient des esclaves qui broyaient le blé sous la meule. Dans cette opération qui résume le caractère général du travail de cette période industrielle, l'homme déployait toute sa vigueur physique ; son intelligence demeurait inactive.

Aujourd'hui, dans nos manufactures, la puissance mécanique remplit la tâche assignée naguère à la force musculaire. L'ouvrier ne travaille plus du bras seulement, mais de la tête. La fonction du fileur de coton au *self-acting*, par exemple, consiste uniquement à surveiller l'évolution d'un métier *qui se meut seul*. Ici l'ouvrier ne déploie aucune force physique, son intelligence seule est *tendue* vers le mécanisme placé sous sa direction.

De ces deux fonctions, l'une appartenant au point de départ, l'autre au point d'arrivée de l'industrie, toutes deux essentiellement simples, mais essentiellement diverses, celle-là qui exige de la force physique, celle-ci de la force intellectuelle, laquelle est la plus fatigante ?

¹ Molinari nous fournit ici la première preuve du fait qu'il a engagé des lectures sérieuses en économie politique. — L'ouvrage classique d'Adam Smith avait connu un regain de popularité en 1843 à l'occasion d'une réédition importante coordonnée par l'éditeur Guillaumin. Une note de Molinari, dans la suite de cet article, nous prouvera toutefois bientôt qu'il mena ce travail documentaire, de renforcement intellectuel, à partir d'une plus ancienne édition.

Dans l'antiquité, les esclaves se distinguaient par leur vigueur. « Leurs épaules semblaient construites exprès pour porter des fardeaux. » Ils vivaient trop vieux ; les maîtres envoyaient les vieillards improductifs mourir dans les îles de la mer d'Italie.

On reconnaît aujourd'hui les ouvriers des industries les plus avancées à leur apparence chétive et malingre, à leur teint hâve et plombé. Leur vie est courte. Le chiffre de la vie moyenne des travailleurs des manufactures s'est abaissé d'un tiers depuis cinquante années.

Est-ce donc que la nourriture de l'ouvrier soit moins copieuse que celle de l'esclave, ou la journée de travail plus longue dans les manufactures du monde moderne que dans les *latifundia* du monde ancien ?

Non ; mais le travail de l'ouvrier, quoique moins fatigant en apparence que celui de l'esclave, l'est beaucoup plus en réalité ; on peut affirmer qu'il y a plus de fatigue dans une journée de travail manufacturier, dans une journée d'*attention intellectuelle* appliquée à une opération uniforme que dans deux journées de travail manouvrier. Doit-on s'étonner si l'ouvrier des manufactures succombe de bonne heure atteint d'un mal demeuré jusqu'à nos jours inconnu, broyé sous la pression d'un travail meurtrier, l'*over-working*¹ comme le nomment les Anglais ?

L'esclave ne travaillait qu'avec ses muscles, son corps seul avait besoin d'être nourri ; l'ouvrier travaille en outre avec son intelligence, il lui faut plus que des aliments matériels, il lui faut encore des aliments intellectuels.

Une intelligence mise en activité, si simple que soit la fonction qu'elle exécute, a besoin d'être cultivée et reposée ; à mesure que le travail auquel elle se livre augmente d'intensité, ce besoin de culture et de distraction devient plus vif, plus irrésistible ; quand on ne le satisfait point, l'intelligence souffre, elle dépérit hâtivement et le corps avec elle.

C'est au travail excessif que l'on exige des ouvriers des manufactures qu'il faut attribuer ce besoin déréglé d'émotions matérielles et morales dont la vivacité s'accroît, comme on l'a fort bien remarqué, à mesure que leur tâche devient plus lourde.

Ainsi le progrès industriel a pour effet d'augmenter l'intensité du travail producteur, c'est-à-dire la somme de force vitale que le travailleur dépense dans un moment donné ; et les besoins de l'ouvrier ou les frais de production du travail se sont accrus comme la force vitale dépensée. D'où il résulte que la valeur ou le prix naturel d'une heure de travail s'élève graduellement à mesure que le progrès industriel se développe.

Si donc on voit l'ouvrier décliner et mourir avant l'âge, si nos populations s'abâtardissent avec une effrayante rapidité, n'en faut-il pas conclure que la rémunération actuelle du travailleur n'équivaut pas pour lui, eu égard à la nature de son labeur et aux besoins qu'elle comporte, au minimum de subsistances qui entretenait l'esclave en vie et en santé ? Cette rémunération ne couvre pas les frais de production du travail, elle n'est pas égale à son prix naturel ou à sa valeur.

Sous un régime d'association libre, n'est-ce pas là une étrange anomalie, une monstruosité économique en même temps qu'une plaie sociale ?

¹ Molinari abonde en locutions anglaises et cite à de nombreuses reprises la situation en Angleterre. Il est intéressant de noter que l'Angleterre lui fournit encore à cette époque un *contre-modèle*. En ceci il suit une tendance lourde des économistes français du temps, y compris libéraux, tendance que Frédéric Bastiat allait bientôt renverser. (Voir sur ce sujet le volume II.)

Si l'on veut en connaître la cause, il est indispensable d'examiner par quel mode d'association s'opère aujourd'hui la production, sous quelle forme et dans quelles circonstances le simple travailleur reçoit sa part du produit.

Le but que se proposent les capitalistes et les travailleurs en s'associant pour faire œuvre de production est d'échanger avec bénéfice les uns leurs capitaux, les autres leur travail, contre une part du produit à venir. Lorsque ce produit est formé et qu'il se vend, son prix de vente doit couvrir les frais de production et les profits de tout le capital et de tout le travail employés à sa formation. Ces frais et ces profits composent la valeur ou le prix naturel du produit.

Ordinairement c'est un travailleur disposant de capitaux qui se charge de diriger l'œuvre de la production, de présider à la formation des produits. Cet entrepreneur d'industrie *s'associe* un certain nombre d'ouvriers et il travaille avec leur concours.

Mais le produit ne se forme que lentement. Avant qu'il soit vendu, il se passe des mois, quelquefois des années ; ce produit n'est pas non plus assuré ; il peut arriver qu'il ne se vende pas ou que son prix de vente ne couvre pas les frais de production et les profits de ses agents producteurs.

Or, les simples travailleurs se trouvent communément dans une situation telle qu'il leur est à la fois impossible de courir eux-mêmes les risques de la production et d'attendre qu'elle soit terminée pour recueillir la part qui leur revient dans le produit. Leur travail ne s'émet qu'à la condition de recevoir au jour le jour une rémunération fixe et assurée.

Que fait l'entrepreneur d'industrie ? Il avance et il assure aux ouvriers qu'il s'associe pour faire fructifier ses capitaux et son propre travail, la part éventuelle qui leur revient dans le produit ; il leur fournit anticipativement cette part assurée en échange de leur travail ou, ce qui revient au même, il achète le travail des simples travailleurs à un prix qui représente ou doit représenter leur part éventuelle de produit.

Ce prix contre lequel l'ouvrier échange son travail se nomme salaire.

Ainsi le salaire se compose ou doit se composer de la part de produit qui revient à l'ouvrier, moins un certain escompte et une certaine prime représentant celui-là le loyer de l'avance fournie, celle-ci le risque couru sur cette avance par l'entrepreneur d'industrie.

La somme que l'entrepreneur prélève, à titre d'intérêt d'escompte sur la part du produit qui revient à l'ouvrier, doit être d'autant plus forte que l'avance par lui fournie est plus considérable et que l'espace pendant lequel il la fournit est plus long, ou, pour autrement parler, que la valeur du travail de l'ouvrier est plus élevée, et que l'opération industrielle demeure plus longtemps avant d'être terminée. Le taux de cet escompte ne doit pas dépasser le taux courant de l'intérêt de l'argent, mais il s'augmente d'une certaine commission équivalente à la commission de banque, l'entrepreneur qui fournit aux simples travailleurs, ses associés, leur part anticipative du produit, devenant par ce fait leur banquier.

La prime d'assurance doit être d'autant plus haute que l'industrie est plus chanceuse, c'est-à-dire que l'entrepreneur est moins assuré de recueillir le produit sur lequel il compte. Quel que soit, en effet, le résultat de l'opération industrielle, l'ouvrier reçoit le même salaire fixe, sa part éventuelle lui est assurée, tous les risques de la production sont courus par l'entrepreneur. Il est donc juste que celui-ci prélève sur la part des

travailleurs, ses associés, une prime d'assurance proportionnée à l'étendue des risques qu'ils auraient eux-mêmes à subir s'ils n'anticipaient pas.¹

De même qu'un propriétaire a intérêt à faire assurer sa maison, l'ouvrier est intéressé aujourd'hui à ce que son travail, qui est son unique propriété, soit assuré. Il lui est utile par conséquent de recevoir sous forme de salaire ou de rémunération fixe la part éventuelle qui lui revient dans la production.

Ici une réflexion se présente : si élevée que puisse être la prime d'assurance légitimement prélevée, si considérable que soit l'intérêt d'escompte légalement perçu par l'entrepreneur, cet intérêt et cette prime défalqués de la part du travailleur suffisent-ils pour la faire tomber au-dessous des frais de production du travail ? Suffisent-ils pour réduire le salaire à ce point que l'ouvrier de certaines industries soit obligé d'escompter son existence à venir pour subvenir aux besoins irrésistibles du présent ? Annuleront-ils totalement les profits réguliers des simples travailleurs associés à l'œuvre de production ? Non, sans doute.

Supposons, en effet, que l'entrepreneur d'industrie se fasse avancer et assurer par des compagnies de banque et d'assurance le produit à venir. Si la production à laquelle il consacre ses capitaux et son travail ne donnait qu'un produit tellement éloigné et chanceux que l'avance et l'assurance de ce produit dussent absorber la totalité du profit éventuel et entamer même ses fonds productifs, sa condition deviendrait aussi misérable que celle des ouvriers. Mais les entrepreneurs ne se ruinent généralement pas ; c'est au contraire dans l'industrie que se sont formés les plus grosses fortunes de notre époque. La production à laquelle ils se livrent n'est donc pas tellement éloignée et chanceuse que l'intérêt et la prime qu'ils auraient à payer sur la valeur du produit, si cette valeur leur était avancée et assurée, dussent absorber tout leur profit et dévorer même leurs capitaux !

Or l'intérêt et la prime prélevée par l'entrepreneur sur la part de produits qui revient à l'ouvrier devant être proportionnée à la durée et aux risques réels de la production, et cette durée et ces risques n'absorbant pas tout le profit que donne l'opération industrielle, il est bien évident que le salaire de l'ouvrier, déduction faite de cet intérêt et de cette prime, doit non seulement remplacer les frais de production du travail, mais encore laisser un certain bénéfice au travailleur.

Comment donc se peut-il faire que le salaire qui, dans l'ordre économique actuel, doit couvrir les frais de production du travail et laisser encore à l'ouvrier un certain profit, non seulement ne lui laisse pas ce profit, mais encore l'oblige à entamer son fonds de forces productives, à escompter misérablement son héritage de vie ; comment se peut-il faire, en un mot, que le salaire ou prix courant auquel se vend le travail demeure communément au-dessous de la valeur ou du prix naturel de cette denrée ?

Ainsi vient se poser le problème de l'équitable répartition des produits. Pour le résoudre il faut donc rechercher pourquoi, par quel accident, le travail se vend généralement au-dessous de sa valeur et ce qu'il y aurait à faire pour qu'il se vendît toujours à un prix égal à cette valeur, pour que le salaire représentât toujours la part qui revient à l'ouvrier dans la production ?

¹ En ceci Molinari s'éloigne des premiers théoriciens du produit total pour l'ouvrier qui, à l'instar de Proudhon, et avant Marx, critiquaient la perception d'un quelconque surplus par le capitaliste.

III.

Sommaire. — Du travail considéré comme marchandise. — L’immobilisation du travail est la grande cause du bras prix des salaires. — Comment on pourrait mobiliser le travail. — Ce qu’il y aurait à faire pour établir toujours l’équilibre entre l’offre et la demande du travail.

Rappelons d’abord comment se forme et se règle le prix d’une marchandise. Les économistes et les praticiens distinguent le prix naturel et le prix courant. Le prix naturel ou la valeur normale d’une marchandise se compose de ses frais de production y compris le bénéfice régulier du vendeur ; le prix courant est basé sur le prix naturel et réglé par le mouvement de l’offre et de la demande.

Lorsque la demande d’une marchandise dépasse l’offre, c’est-à-dire lorsque le marché n’en est point suffisamment pourvu, les vendeurs font la loi aux acheteurs et le prix courant dépasse le prix naturel ; lorsqu’il y a, au contraire, sur le marché, excédent d’une même espèce de produit, l’extrême concurrence des vendeurs fait tomber le prix courant au-dessous du prix naturel.

Il n’y a qu’un seul point où ces deux prix puissent se confondre, c’est celui où l’offre et la demande viennent à s’équilibrer. Acheteurs et vendeurs se trouvent alors sur un pied d’égalité et la marchandise se vend à son prix normal. L’équilibre de l’offre et de la demande a lieu, comme on sait, lorsque la production se trouve mesurée aux besoins de la consommation.

Ces lois règlent aussi la vente du travail. Le prix naturel ou la valeur normale du travail se compose de ses frais de production et du bénéfice régulier du propriétaire du travail, c’est-à-dire de l’ouvrier. Le prix courant de cette même denrée suit le mouvement de l’offre et de la demande ; il dépasse ou n’atteint pas le prix naturel selon que le travail est rare ou surabonde, et l’un et l’autre se confondent quand il y a équilibre entre l’offre et la demande.

Malheureusement la vente du travail a lieu de nos jours dans des conditions défavorables à l’établissement de cet équilibre.

Sous l’ancien régime d’association forcée, les travailleurs livraient leur travail à certaines compagnies privilégiées qui en fixaient elles-mêmes le prix d’une manière arbitraire. Ce prix, établi par l’acheteur même, se trouvait naturellement porté à son minimum, et il ne remboursait guère que les frais de production du travail, soit la somme nécessaire pour subvenir aux besoins de l’ouvrier, sans lui laisser aucun bénéfice sur sa denrée. Sous le nouveau régime d’association libre, les corporations privilégiées ont disparu, mais la mauvaise organisation des marchés de travail ou plutôt la non organisation de ces marchés a rendu en certains endroits la situation des travailleurs pire qu’autrefois. ¹

Tandis que tous les producteurs de denrées ont à leur service des voies de communication et des bulletins de publicité qui leur donnent la faculté de mobiliser leur marchandise et de lui trouver un placement avantageux, les propriétaires de travail, faute

¹ À la même époque le camp des socialistes réformistes faisait jaillir cette question de l’organisation du travail sur le devant de la scène. Voir particulièrement la brochure classique de Louis Blanc, *Organisation du travail* (1840), dont les répercussions furent loin d’être négligeables sur le déclenchement et le déroulement subséquent des troubles révolutionnaires de l’année 1848.

de moyens de transport et de publicité à leur portée, se trouvent généralement à la merci du petit nombre d'acheteurs de l'endroit même qu'ils habitent depuis leur naissance et où ils sont ainsi de fait encore attachés à la glèbe. Aucune communication régulière n'existe, en effet, entre les différents marchés de travail d'un même pays ; nul ne sait à quel taux les transactions des travailleurs s'y effectuent, quel est le mouvement de l'offre et de la demande. De là ces inégalités anormales des prix des salaires dans des localités souvent fort rapprochées¹ et cette oppression abusive sous laquelle l'acheteur tient le vendeur, principalement dans les marchés peu étendus. À prix égal des subsistances et à égalité de concurrence, le taux des salaires se trouve communément plus élevé dans les grands marchés que dans les petits, parce que dans ces derniers les acheteurs peuvent aisément s'entendre pour empêcher le prix du travail de dépasser une limite arbitrairement fixée. Les grands marchés sont plus rarement le théâtre de ces coalitions soit ouvertes, soit latentes, qui échappent presque toujours à l'action de la loi ; en revanche, les encombrements de travail y sont fréquents. Il y a même certains pays, l'Angleterre par exemple, où la surabondance des bras est permanente et où l'excessive concurrence qu'elle occasionne entre les propriétaires de travail fait tomber si bas le prix de cette denrée que l'on s'étonne qu'elle puisse encore être produite.

Dans cet état de choses, on comprend qu'il ne puisse exister nulle part un cours régulier du travail et que le règlement des salaires se trouve abandonné à la fois au dangereux arbitraire des parties intéressées et à toutes les fluctuations partielles d'une concurrence que rien ne limite et ne modère.

Maintenant qu'on nous permette une hypothèse.

Supposons qu'un grand pays, la France par exemple (et l'hypothèse pourrait s'étendre) possède un réseau complet de chemins de fer et que le prix de la locomotion à la vapeur se trouve à la portée de la population ouvrière, supposons aussi que dans les principaux centres d'industrie et d'agriculture de ce même pays on organise une publicité à l'usage du travail de tous points semblable à celle qui existe déjà à l'usage des capitalistes. Supposons que les prix auxquels s'effectuent les engagements des travailleurs dans chaque industrie et dans chaque localité soient journalièrement recueillis par la presse, supposons enfin que les bulletins de la Grève² ou plutôt de la *Bourse du travail* indiquent, à l'instar de ceux des Bourses du commerce, où et dans quelles industries le travail est offert, où et dans quelles industries le travail est demandé. Qu'arriverait-il ?

¹ Après tout ce qui s'est dit de la légèreté et de l'inconstance de la nature humaine, il paraît évidemment par l'expérience que de toutes les espèces de bagages l'homme est le plus difficile à transporter.

(ADAM SMITH — *De la Richesse des Nations*, Liv. I^{er}, chap. VIII.) (Note de Molinari)

Cette citation nous indique que Molinari n'utilisait pas la nouvelle édition publiée par Guillaumin en 1843 (traduction de Germain Garnier, révisée par Blanqui) mais plutôt l'ancienne traduction de l'abbé Blavet et une édition datant du début du siècle, ce qui illustre une nouvelle fois qu'en 1844 notre jeune auteur se tenait encore très éloigné du réseau Guillaumin.

Malgré les défauts littéraires de la traduction de Blavet, Molinari y resta semble-t-il fidèle, puisqu'à une date aussi avancée que 1892 nous le reverrons citer ce même passage dans les mêmes termes. À dire vrai, il est fort possible que cette fidélité apparente n'exprimait qu'une préférence pour la formulation plus stylisée que Blavet donnait à ce passage précis, qui, dans la version du comte Garnier, pouvait paraître plus sèche (« Malgré tout ce qu'on a dit de la légèreté et de l'inconstance de la nature humaine, il paraît évidemment, par expérience, que rien n'est plus difficile à déplacer que l'homme. » Édition Guillaumin, 1843, I, p. 103).

² En référence à la place de Grève, où avait lieu traditionnellement les embauches.

On verrait d'abord se produire irrésistiblement ce fait de l'uniformisation des prix des salaires pour toutes les industries semblables dans des localités différentes.

Quelque mauvaise que soit la situation de l'ouvrier, il hésite toujours, surtout lorsqu'il est chargé de famille, à se déplacer, à délaisser le positif pour l'éventuel, parce qu'il ignore s'il trouvera ailleurs une position préférable à celle qu'il abandonne, parce que, dénué d'avances, il ne peut, sans compromettre son existence et celle de sa famille, se hasarder dans l'inconnu. Que l'on fasse disparaître cet inconnu, que l'on instruisse l'ouvrier, jour par jour, des prix du travail dans tous les grands centres industriels, que l'on mette à sa portée la locomotion rapide et peu coûteuse de la vapeur, et, sans doute, si son salaire est inférieur au cours établi ailleurs, il n'hésitera point à se rendre où il sera assuré de trouver du travail à de meilleures conditions.

Ainsi, le prix courant du travail échapperait aux influences locales et aux exigences arbitraires, aux coalitions partielles des ouvriers ou des maîtres ; il aurait pour règle unique le mouvement universel de l'offre et de la demande, mouvement dont le bulletin des Bourses nouvelles serait l'indicateur.

Trois cas différents pourraient se présenter ici :

I. Il pourrait arriver que, dans toutes les industries, la demande de travail dépassât l'offre, c'est-à-dire qu'il y eût partout insuffisance de bras. Dans ce cas, le prix des salaires s'élèverait au-dessus de la valeur normale du travail. Dans nos vieilles sociétés cette éventualité ne se réalise jamais. Il n'en est pas de même dans les sociétés nouvelles. Aux États-Unis, par exemple, il y a constamment pénurie de bras. Aussi voit-on les salaires s'y élever avec exagération. Le capital s'y trouve *opprimé* par le travail. On s'efforce d'accroître par des moyens factices le développement des capitaux, afin de les mettre en mesure de satisfaire aux exigences déréglées des travailleurs, et l'on ne réussit qu'à produire des crises. L'union américaine pourrait fermer cette plaie économique en encourageant l'importation du travail étranger jusqu'à ce que l'équilibre entre l'offre et la demande établirait la concordance du prix des salaires avec la valeur du travail¹.

II. Il pourrait arriver encore que, dans certaines industries, il y eût surabondance, dans d'autres insuffisance de bras. Pourvu que l'équilibre se rétablisse entre elles, il faudrait qu'il s'opérât un passage des travailleurs des unes dans les autres. De jour en jour, le progrès industriel rend ce passage plus facile. À mesure que le principe économique de la division du travail reçoit des applications plus nombreuses, les fonctions de l'industrie se simplifient et l'apprentissage qu'elles exigent devient plus aisé et moins coûteux. Pourvu que l'intelligence des travailleurs se trouve convenablement développée, il peut appliquer indifféremment ses facultés à telle ou telle fonction industrielle. L'équilibre ne saurait d'ailleurs demeurer longtemps rompu entre les industries différentes, parce que les générations nouvelles des travailleurs se portent naturellement vers les carrières qui se trouvent le moins encombrées. L'équilibre relatif des différentes industries serait un acheminement à l'équilibre général de l'offre et de la demande du travail.

III. Enfin, il pourrait arriver qu'il y eût surabondance de bras dans toutes les industries d'un même pays, c'est-à-dire que partout l'offre de travail dépassât la demande.

¹ Il s'est formé, aux États-Unis, un grand parti dit des Américains natifs, qui s'est donné pour mission d'empêcher l'immigration des travailleurs d'Europe. Ce parti, qui se recrute dans les régions inférieures de la démocratie américaine, obtiendrait peut-être la prohibition du travail étranger, si l'émigration européenne, aujourd'hui restreinte par des obstacles de toute nature, se généralisait davantage. Mais la formation de ce parti ne démontre-t-elle pas la vérité de nos hypothèses ? (Note de Molinari)

Cette éventualité se réalise souvent, quoique d'une manière partielle, dans nos sociétés européennes ; presque toutes renferment des travailleurs sans ouvrage que nourrit la charité publique ou privée ; or, lorsqu'il y a excédent de bras dans l'une ou l'autre industrie, les travailleurs inoccupés offrent leurs bras au-dessous du cours ordinaire. De cette offre réduite résulte à l'instant même une baisse dans le prix des salaires. Comme pour toute marchandise, dès qu'un détenteur de travail laisse fléchir son prix, ses concurrents sont obligés de baisser le leur. Les entrepreneurs d'industrie enrôlent de préférence, et c'est leur droit, les travailleurs au rabais. Mais la baisse du prix des salaires détermine une diminution équivalente dans la consommation des travailleurs et par suite une réduction dans le chiffre de la production. Du ralentissement de la production surgit une affluence nouvelle de bras surabondants, d'où aussi une baisse nouvelle dans les prix du travail. Ce mouvement de décroissance se continue jusqu'à ce que le salaire soit devenu l'équivalent du *minimum* des subsistances, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit tel que l'on ne puisse les réduire encore sans faire périr immédiatement le travailleur. Enfin, la consommation des travailleurs salariés, qui forment l'immense majorité de la population, étant abaissée à son minimum, la production redescend à son minimum d'activité. Or, moins il y a de produits, moins il y a de profits. L'abaissement anormal des salaires devient ainsi une cause de ruine pour les entrepreneurs d'industries qui semblent cependant en profiter, et la richesse de la nation se trouve retenue à son point le plus bas.

Pour arrêter ce mouvement de déchéance de la production industrielle on cherche à l'étranger des débouchés qui manquent à l'intérieur, mais on n'obtient qu'un palliatif temporaire. De nos jours toutes les nations s'engagent successivement dans la carrière de la grande industrie et voient les mêmes faits économiques s'accomplir dans leur sein. De là cette tendance singulièrement illogique des nations modernes à se fermer aux produits de l'étranger et à vouloir néanmoins augmenter sans cesse leurs exportations.

C'est qu'en effet, dans l'état actuel de nos sociétés, la surabondance des bras avec toutes les conséquences funestes qui en dérivent est inhérente au progrès même. Le progrès industriel a, comme on sait, pour caractère de remplacer la force humaine par la force mécanique. Toute industrie qui fait un pas en avant, laisse par conséquent derrière elle, sans emploi, un certain nombre de travailleurs. De là toutes les perturbations signalées, lesquelles ont à leur tour pour résultat de neutraliser presque complètement le progrès obtenu.

Que deviennent cependant ces travailleurs rejetés de la carrière industrielle par le choc imprévu du progrès ? Quelle est leur destinée ?

À moins de les noyer, la société est obligée de les nourrir : ce qu'elle fait quoique d'assez mauvais gré. De là, ce coûteux appareil de philanthropie que l'on est obligé d'étendre davantage chaque année, ces bureaux de bienfaisance, ces maisons de refuge, ces *work-houses*¹, ces dépôts de mendicité, ces secours publics et privés qui absorbent improductivement des sommes énormes. De là encore, cet autre appareil de répression presque aussi coûteux et plus affligeant, ces prisons qu'il faut agrandir et pour lesquelles on s'ingénie à ressusciter la torture des oubliettes du Moyen âge, cette force publique qu'il faut augmenter sans cesse, et qui n'empêche pas cependant le *progrès du crime* de suivre pas à pas le progrès industriel.

¹ Maisons de travail pour les démunis.

Ainsi, les travailleurs qui surabondent causent à la fois à la société un double dommage matériel et moral. Ils l'appauvrissent et par les sommes affectées sans profit à leur entretien et par le temps d'arrêt que le seul fait de leur existence occasionne dans le développement de la richesse publique. Ils la démoralisent de même et par les délits qu'engendre leur misère et par ceux auxquels cette même misère qu'ils ont rendue contagieuse sollicite les travailleurs salariés, dont les besoins légitimes dépassent la rémunération.

Pour détruire ces maux que la surabondance des bras occasionne au sein de nos sociétés, que faudrait-il faire ? Exporter du travail jusqu'à ce que l'équilibre entre l'offre et la demande, jusqu'à ce que l'offre et la demande de cette denrée se trouvât établi.

On obtiendrait ce résultat en accordant des primes d'exportation aux travailleurs dont l'émigration serait utile. Ces primes pourraient être de deux sortes : *simples* ou *doubles*.

Il y a des sociétés où la demande de bras dépasse toujours l'offre, où le travail étranger est assuré par conséquent de trouver de l'emploi. Aux travailleurs qui voudraient s'y rendre il suffirait d'accorder une prime égale au montant de leurs frais de transport, une prime *simple*.

Si, dans leurs rapports mutuels, les nations observaient rigoureusement les lois de la justice, le montant de cette prime serait fourni moitié par celles qui auraient besoin d'exporter, moitié par celles qui auraient besoin d'importer du travail.

Mais il pourrait arriver que l'exportation du travail dans des sociétés déjà existantes devînt difficile ou même impossible, soit que ces sociétés ne voulussent point accueillir le travail étranger, soit que les travailleurs eussent quelque répugnance à s'y rendre, soit enfin qu'elles se trouvassent insuffisantes pour absorber sans détruire leur propre équilibre, toute la quantité de travail qui surabonderait ailleurs. Qu'auraient à faire en ce cas les sociétés surchargées de travail ? À créer entre elles-mêmes, en dehors d'elles, des sociétés où la demande de travail pût toujours dépasser l'offre, c'est-à-dire des colonies.

On crée des colonies en portant dans des pays nouveaux des capitaux et du travail. Les bras surabondants fourniraient le travail, la société fournirait le capital. Dans ce cas, la prime d'exportation accordée aux émigrants comprendrait à la fois et leurs frais de transport et les frais d'établissement de la colonie, elle serait *double*.

Mais où prendre le capital nécessaire pour payer les primes d'exportation du travail surabondant, soit que cette exportation ait lieu dans des sociétés déjà existantes, soit qu'elle s'effectue dans des colonies ?

Les nations européennes consacrent stérilement des sommes énormes à l'entretien des travailleurs sans emploi ou sans ressources suffisantes : une partie du revenu social tombe ainsi chaque année dans le gouffre de la philanthropie sans pouvoir le combler jamais. Une dépense qui aurait pour objet de rendre celle-là inutile et de détruire les misères économiques et morales qu'elle alimente, une telle dépense, si élevée qu'elle fût, serait essentiellement fructueuse. Mais le bon marché de la locomotive à vapeur tant par terre que par mer rendrait les *primes simples* peu onéreuses ; quant aux *primes doubles* la société pourrait s'en faire rembourser une partie qui correspondrait aux frais d'établissement des colonies, par ces colonies mêmes devenues prospères. En demandant au crédit les sommes nécessaires pour subvenir aux frais d'exportation du travail surabondant, on ferait donc une excellente affaire même au point de vue financier. On emprunterait pour dégrevier.

Ainsi tendrait à s'établir l'équilibre de l'offre et de la demande du travail, c'est-à-dire une concurrence entre le prix des salaires et leur valeur normale.

L'énigme de l'échec russe de Lemer cier de la Rivière

Recension de : Sergey Zanin, *Utopisme et idées politiques. Visite de Pierre-Paul Joachim Henri Lemer cier de la Rivière à Saint-Pétersbourg, avec la publication des inédits*, éditions Classiques Garnier, 2018, 497 pages.

En ouverture de son analyse de la physiocratie (ou « système agricole ») dans la *Richesse des Nations*, Adam Smith fait remarquer avec une certaine condescendance et de manière quelque peu erronée que « ce système, qui représente le produit de la terre comme la seule source du revenu et de la richesse d'un pays, n'a jamais, autant que je sache, été adopté par aucune nation, et n'existe à présent qu'en France, dans les spéculations d'un petit nombre d'hommes d'un grand savoir et d'un talent distingué ». ¹ Les réformes libérales enregistrées en France et l'enthousiasme que la physiocratie provoqua chez quelques princes d'Europe suffirent à contredire cette affirmation. Mais si l'examen des différentes opérations ministérielles d'inspiration physiocratiques, à travers l'Europe et même le monde, est curieux et digne d'intérêt, leur place dans l'histoire leur semble assurée plus par leur réunion en faisceau, où l'union faisant la force on n'en vient à croire à une ère proprement physiocratique, qu'à l'importance des manifestations singulières. Même en France, où Turgot, un disciple direct, obtint l'une des meilleures occasions de mettre en pratique les idées de l'école, un renvoi rapide et le démantèlement successif de ses premières réformes clôturèrent assez vite une expérience qui n'a plus dans les livres d'histoire que valeur d'avertissement ou d'expérimentation en petit de ce que la Révolution, dans sa phase libérale, allait accomplir et assurer pour l'avenir.

Eût-elle été fructueuse et durable, l'expérience physiocratique en Russie, au cours de l'année 1767, aurait été de nature à transformer ce diagnostic et à figurer, seule, pour une fois, comme la mise en application de référence des principes physiocratiques. De ce point de vue, les raisons de l'échec méritent de nous arrêter, non pour rembobiner spirituellement l'histoire et la tisser à nouveau selon nos goûts, dans un accès maladif de constructionnisme, mais plutôt pour mesurer, en historien, le caractère de cette occasion manquée.

Sur la base de documents inédits, Sergey Zanin a publié l'année passée une enquête pleine d'ambition sur le voyage de Lemer cier de la Rivière en Russie et les événements rocambolesques auquel celui-ci donna lieu. L'auteur entend y confronter les différents récits qui furent faits de ces aventures et surtout du renvoi du physiocrate en France. Dans le présent article, après avoir rappelé, avec lui, les circonstances de l'invitation de Lemer cier de la Rivière en Russie puis de son voyage, nous exposerons les causes probables de la dispute qui causa son écartement. Il sera alors temps de porter un jugement d'ensemble sur ce livre de Sergey Zanin.

¹ Adam Smith, *Richesse des Nations*, Livre IV, chap. IX ; trad. Garnier, éd. Guillaumin, 1843, t. 2, p. 309.

Un voyage en forme de consécration

C'est l'une des gloires de Catherine II de Russie, aux yeux de la postérité, que celle d'avoir été mêlée intimement à la scène littéraire et philosophique européenne, et plus spécifiquement française. Admiratrice de l'*Encyclopédie*, correspondante de Voltaire, la tsarine a aussi entretenu avec Denis Diderot une longue amitié. Le maillage de ces liens nombreux se manifesta à de fréquentes occasions dans des voyages de quelques-uns de ces grands esprits du temps à la cour de Russie, pour des travaux d'agrément, des conseils d'ordre législatif ou de simples visites.

Par ce moyen, Catherine II, dont la prétention au trône avait été fragile, espérait s'agglomérer une élite intellectuelle qui puisse sanctifier et légitimer, comme par ricochet, sa propre domination sur la Russie. C'était un moyen, raconte Sergey Zanin, « d'assurer la succession au pouvoir de son fils et de contrebalancer l'influence des gentilshommes à qui elle était redevable de son avènement au trône. »¹ Naturellement, l'entourage de ces grands esprits, parfois méprisés par les gouvernements de leur propre pays, flattait aussi son amour-propre.

Étant donné que, pour citer à nouveau Adam Smith, « rien n'est plus difficile à déplacer que l'homme »², la tsarine engageait aussi ce commerce intellectuel à distance, par la lecture. Sérieuse et appliquée, elle prenait des notes des grands ouvrages dont elle entreprenait la lecture. Quand *L'ordre essentiel et naturel des sociétés politiques* (1767), de Lemercier de la Rivière, lui passa entre les mains, elle se nota pour elle-même des passages tels que celui-ci : « Une grande abondance de productions ne peut avoir lieu sans une grande liberté. Il est impossible de concevoir un droit de propriété sans liberté. »³

Cet économiste physiocrate aux leçons assez peu courantes dans l'entourage des princes, Catherine II ne le connaissait pas encore lorsque ses intermédiaires en France, Stakelberg puis Diderot, en vantèrent les mérites. L'ayant rencontré à la fin de 1766, tandis que son grand livre était en cours de préparation, Otto Magnus von Stakelberg en sortit avec la conviction que l'homme était prêt à servir.

« Dans les entretiens que j'ai eus avec M. de La Rivière, écrit-il, j'ai démêlé qu'il était mécontent du ministère et qu'il a entièrement renoncé aux affaires, qui, il en faut convenir, sont conduites depuis la paix d'une manière pitoyable. Cette découverte m'a fait naître une idée que je crois très utile au service de Votre Majesté Impériale. Ce serait d'attirer cet habile homme à sa Cour. Toutes les parties de l'administration lui sont familières ; il a tant de sagesse et de modération ; il a une si grande habitude au travail, et il est avec tous les gens cultivés de ce pays-ci pénétré de tant d'admiration pour la personne de Votre Majesté Impériale, que je suis persuadé qu'il ne se refuserait pas à une ouverture honorable. L'abbé de Raynal auquel je me suis ouvert et qui est son ami intime est du même sentiment. Il l'aura sondé vraisemblablement quoiqu'il ne me l'avoue point. »⁴

¹ Sergey Zanin, *Visite de Lemercier de la Rivière à Saint-Petersbourg*, *op. cit.*, p. 79.

² Adam Smith, *Richesse des Nations*, *op. cit.*, I, p. 103.

³ *Ordre naturel*, 1767, p. 31 ; Notes de Catherine II citées par Zanin, *op. cit.*, p. 86

⁴ Lettre du baron Otto Magnus von Stakelberg à Catherine II, 31 décembre 1766, citée par Zanin, *op. cit.*, p. 329.

Diderot, un autre des protégés de la tsarine, fut également élogieux. Dans le paysage intellectuel, Catherine II admirait avant tout Montesquieu, qu'elle avouait en s'en flattant avoir pillé, et comme premier choix d'un conseiller pour l'entreprise de réforme législative qu'elle avait particulièrement en vue, elle songea d'abord à Cesare Beccaria, lequel, nouveau professeur d'économie politique, refusa l'invitation. Toutefois Diderot prétendait avoir trouvé en France un homme qui puisse être mis « à côté et même au-dessus de Montesquieu »¹ et présentait son nouveau livre comme une véritable révélation. À son ami Falconet, intermédiaire de Catherine II en Russie, il chanta les louanges du physiocrate :

« Il a reçu de la nature une belle âme, un excellent esprit, des mœurs simples et douces. La méditation assidue sur les plus grands objets et l'expérience des grandes affaires ont achevé de perfectionner l'ouvrage de nature. Ah ! si Sa Majesté Impériale a du goût pour la vérité, quelle sera sa satisfaction ! Je la devine d'avance et la partage. Nous nous privons de cet homme pour vous. Il se prive de nous pour elle. Il faut que nous soyons tous étrangement possédés de l'amour du genre humain. Il sera précédé d'un ouvrage intitulé : De l'ordre naturel et essentiel des sociétés policées. C'est l'apôtre de la propriété, de la liberté et de l'évidence. De la propriété, base de toute bonne loi ; de la liberté, portion essentielle de la propriété, germe de toute grande chose, de tout grand sentiment, de toute vertu ; de l'évidence, unique contre-force de la tyrannie et source du repos. Jetez-vous bien vite sur ce livre. Dévorez-en toutes les lignes comme j'ai fait. Sentez bien toute la force de sa logique, pénétrez-vous bien de ses principes, tous appuyés sur l'ordre physique et l'enchaînement général des choses ; ensuite allez rendre à l'auteur tout ce que vous croirez lui devoir de respect, d'amitié et de reconnaissance. Nous envoyons à l'impératrice un très habile, un très honnête homme. Nous vous envoyons à vous un galant homme, un homme de bonne société. Ah ! mon ami, qu'une nation est à plaindre, lorsque des citoyens tels que celui-ci y sont oubliés, persécutés et contraints de s'en éloigner, et d'aller porter au loin leurs lumières et leurs vertus ! Nos premières entrevues se sont faites dans la petite maison. Nous nous y retrouverons aujourd'hui pour la dernière fois. Lorsque l'impératrice aura cet homme-là, et de quoi lui serviraient les Quesnay, les Mirabeau, les de Voltaire, les d'Alembert, les Diderot ? À rien, mon ami, à rien. C'est celui-là qui a découvert le secret, le véritable secret, le secret éternel et immuable de la sécurité, de la durée et du bonheur des empires. C'est celui-là qui la consolera de la perte de Montesquieu. »²

Désormais bien convaincue, Catherine II prépara avec soin le départ de Lemerrier de la Rivière pour Saint-Pétersbourg, en s'assurant que celui-ci se fasse dans un certain secret, afin que le pouvoir français ne puisse s'y opposer. Elle écrit à son correspondant, M. Panin, pour l'inviter à la plus grande prudence :

¹ Charles de Larivière, « Mercier de La Rivière à Saint-Pétersbourg en 1767 d'après de nouveaux documents », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 4^e année, n°4, 1897, p. 581

² Denis Diderot, Lettre à Falconet, juillet 1767 ; édition J. Assézat et M. Tourneux, Garnier, 1875-77, t. XVIII, pp. 229-251.

« Monsieur Panin. Je vous conjure d'écrire à Stakelberg et, s'il n'est plus en France, au prince Galitzin, pour qu'ils entrent en négociations avec ce M. de la Rivière pour transporter cet homme en Russie. Souvenez-vous surtout de ne point compromettre son nom, afin que le ministère de la France ne l'empêche pas de venir ici. Ayant été longtemps employé à La Martinique, il y a de très bonnes idées dans son mémoire, et il nous sera plus utile qu'à eux qui ne savent pas s'en servir. »¹

La tsarine débloqua 12 000 livres pour financer le transport de notre physiocrate, qui ne tarda pas à accepter l'offre. Il le fit d'autant plus que comme le rappelle Zanin (p. 12, puis p. 68-69), la seconde gouvernance de celui-ci en Martinique l'avait proprement ruiné et qu'il attendait en vain auprès du gouvernement français un rétablissement de son sort. Quand il reçut l'invitation de Catherine II, Lemercier de la Rivière venait de procéder à la vente de tous ses appartements en Touraine, vente destinée à le libérer financièrement.

Huit jours après la parution de son livre et au milieu des premières attentions de la gloire littéraire, Lemercier de la Rivière entreprit donc son voyage vers Saint Pétersbourg.

Une aventure qui tourne court

Ce voyage, qui réclama davantage de temps que prévu, le fit d'abord attendre, puis manquer l'impératrice, attendue à Moscou et qui devait y rester jusqu'à la fonte des glaces. Forcé de patienter et de s'occuper comme il pouvait, au sein d'une nation dont il ne parlait pas la langue, Lemercier de la Rivière se livra à des observations et à des réflexions. Leur contenu, sévère pour l'empire qui l'accueillait, est précisé dans sa correspondance à ses amis. À l'abbé Raynal, il écrit ainsi :

« Mon cher abbé, tout est à faire dans ce pays. Pour parler mieux encore, il faudrait dire : tout est à défaire et à refaire. Vous sentez bien qu'il est impossible que le despotisme arbitraire, l'esclavage absolu et l'ignorance n'aient pas planté des abus de toute espèce qui ont jeté des racines très profondes, car il n'y a point de plante si féconde, si vigoureuse que les abus. Ils croissent partout où l'ignorance les cultive. [...] Vous voyez que j'ai lieu d'espérer que mon voyage ne sera pas infructueux à l'humanité. »²

Les mêmes mots se retrouvent dans sa lettre à François Quesnay :

« Quels que soient les grands talents de l'impératrice, ils n'ont point un effet rétroactif, elle ne peut donc empêcher qu'il n'y ait une foule d'abus enracinés, et tels que vous pouvez les imaginer, quand ils sont plantés par l'ignorance dans le sein du despotisme arbitraire d'un côté, et d'un esclavage absolu d'un autre côté. Ici tout est à refondre, à défaire d'abord et à refaire ensuite. Quel travail énorme,

¹ Lettre de Catherine II à Panin, *Recueil de la Société impériale historique russe*, t. XX, p. 240

² Cité dans Edmund Richner, *Le Mercier de La Rivière: ein Führer der physiokratischen Bewegung in Frankreich*, Girsberger, 1931, p. 58

mon cher Docteur ! Je serais tenté de revenir sur mes pas, si l'idée qu'on m'a donnée de l'Impératrice ne servait pas de contrepois à celle que je me forme de la besogne que j'entrevois. »¹

Lemercier de la Rivière écrivait avec la même franchise qu'il affichait dans les salons et qui faisait rechercher sa présence. Seulement, il était peu méfiant. Ses lettres étaient interceptées et lues ; elles donnèrent mauvaises opinion de lui.

Le physiocrate rêvait de réformes audacieuses, allant jusqu'à l'abolition du servage. Catherine II, au demeurant, tenait peu à cette forme barbare d'asservissement, mais elle craignait que l'enthousiasme de son invité ne pousse à un renversement de l'ordre établi et à une fragilisation de son autorité. Elle se piquait de philosophie et de modernisme mais en politique avisée elle était avant tout pragmatique et méfiante.

Armé de ses observations et de propositions de réformes assez vigoureuses, si ce n'est cavalières, Lemercier de la Rivière considéra sa rencontre prévue avec Catherine II comme un sujet d'éternelle excitation. Tandis qu'en France les succès de la physiocratie étaient encore difficiles à déceler et que l'autorité des vieux maîtres, comme Quesnay, Mirabeau ou lui-même, était peu à peu rognée par les exploits de nouveaux combattants aguerris, tels Dupont de Nemours ou Turgot, voilà que lui, revenu de la Martinique sans beaucoup d'éloges, s'appêtait à appliquer les idées de l'école de Quesnay à une nation de plus de 20 millions d'âmes.

Cet enthousiasme, cette excitation, servirent à donner corps au récit alternatif que plusieurs proches de la tsarine firent circuler pour expliquer le renvoi final du physiocrate dans son pays. D'après ce récit, à peine la tsarine rentrée à Saint-Pétersbourg, Lemercier de la Rivière se présentait à elle comme un être supérieur, qui allait enseigner à de pauvres ignorants la manière dont il convient de gouverner. Le comte de Ségur raconte notamment :

« M. de La Rivière, me dit l'impératrice, se mit en route avec promptitude ; et, dès qu'il fut arrivé, son premier soin fut de louer trois maisons contiguës, dont il changea précipitamment toutes les distributions, convertissant les salons en salles d'audiences, et les chambres en bureaux.

M. Le philosophe s'était mis dans la tête que je l'avais appelé pour m'aider à gouverner l'empire, et pour nous tirer des ténèbres de la barbarie par l'expansion de ses lumières. Il avait écrit en gros caractères sur les portes de ses nombreux appartements : département de l'intérieur, département du commerce, département de la justice, département des finances, bureaux des impositions, etc. ; et en même temps il adressait à plusieurs habitants russes ou étrangers, qu'on lui indiquait comme doués de quelque instruction, l'invitation de lui apporter leurs titres pour obtenir les emplois dont il les croirait capables.

Tout ceci faisait un grand bruit dans Moscou, et comme on savait que c'était d'après mes ordres qu'il avait été mandé, il ne manqua pas de trouver bon nombre de gens crédules, qui d'avance lui faisaient leur cour.

Sur ces entrefaites j'arrivai, et cette comédie finit. Je tirai ce législateur de ses rêves ; je m'entretins deux ou trois fois avec lui de son ouvrage, sur lequel j'avoue qu'il me parla fort bien ; car ce n'était pas l'esprit qui lui manquait. La vanité seule avait momentanément troublé son cerveau. Je le dédommageai convenablement de ses dépenses. Nous nous séparâmes contents ; il oublia ses songes de premier

¹ Lettre de Lemercier de la Rivière à François Quesnay, 4 octobre 1767 ; Zanin, *op. cit.*, p. 280.

ministre, et retourna dans son pays en auteur satisfait, mais en philosophe un peu honteux du faux pas que son orgueil lui avait fait faire. »

Ce fut en faisant allusion à cette anecdote que l'impératrice écrivit à Voltaire : 'M. de La Rivière est venu ici pour nous législater. Il nous supposait marcher à quatre pattes, et très poliment il s'était donné la peine de venir de la Martinique pour nous dresser sur nos pieds de derrière.' »¹

Dans la même veine, Dieudonné de Thiébauld raconte l'entretien de Lemercier de la Rivière avec Catherine II dans ces termes :

« Monsieur, lui dit l'impératrice, en venant à lui, pourriez-vous m'indiquer le meilleur moyen de gouverner un État ? — Madame, il n'y en a qu'un, celui d'être juste, de maintenir l'ordre et de faire suivre les lois. — Mais sur quelle base convient-il d'appuyer les lois d'un empire ? — Il n'y a qu'une seule base, madame, la nature des choses et des hommes. — Fort bien. Mais quand on veut donner les lois à un peuple, quelles règles peuvent plus sûrement indiquer celles qui conviennent le mieux ? — Donner ou faire des lois, madame, c'est une tâche que Dieu n'a laissée à personne. Eh ! Qu'est-ce que l'homme, pour se croire capable de dicter des lois à des êtres qu'il ne connaît pas, ou qu'il connaît si mal ! Et de quel droit imposerait-il des lois à des êtres que Dieu n'a point mis en sa main ! — À quoi donc réduisez-vous la science du gouvernement ? — À bien étudier, à reconnaître et à maintenir les lois que Dieu a si manifestement gravées dans l'organisation même des hommes lorsqu'il leur a donné l'existence. Vouloir aller plus loin, serait un grand malheur et une entreprise destructive. — Monsieur, je suis bien aise de vous avoir entendu : je vous souhaite le bonjour. L'impératrice fut tellement surprise et comme troublée par les réponses qu'on vient de lire, qu'elle se hâta de rompre l'entretien. »²

L'histoire réécrite

De ceci, Lemercier de la Rivière offrit un récit différent, et dit : « Je n'ai point eu la présomption de me regarder comme quelqu'un qui apporte dans sa robe le bonheur de la Russie ». ³ D'après sa version des faits, il n'avait voulu dans tout cela que contribuer à l'œuvre de Catherine II, mettre ses connaissances et son expérience à son service, puisqu'on lui en fournissait l'occasion. Malheureusement, force avait été pour lui de constater qu'au-delà du paraître, ses propositions n'étaient pas désirées.

C'est à cette dernière version — bien éloignée, il est vrai, du sensationnel répandu par les proches de la tsarine et par la tsarine elle-même — que sur la base des documents inédits il faut accorder crédit.

Il est certain que Catherine II avait d'abord fait preuve d'ouverture et considérait positivement la démarche réformatrice des physiocrates. Mais l'accentuation de celle-

¹ *Mémoires* du comte de Ségur ; *Œuvres complètes de M. le comte de Ségur*, Paris, 1826, pp. 39-40

² Dieudonné de Thiébauld, *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, 1805, t. III, p. 167-168 ; cité par Zanin, *op. cit.*, p. 165

³ Lettre de Lemercier de la Rivière au comte de Panine, 15 novembre 1767 ; Zanin, *op. cit.*, p. 316

ci, mêlée à des menées contre son représentant Lemercier de la Rivière, emportèrent finalement sa conviction et lui firent mettre un terme au rapprochement.

Dès avant son arrivée en Russie, une cabale, menée notamment par Grimm, qui le détestait, avait insinué à la tsarine que Lemercier de la Rivière était « le plus terrible déraisonneur qu'il y ait dans toute l'Europe lettrée », un utopiste, et adepte du matérialisme.¹ Au-delà de ces premières accusations, il est certain qu'autour de la tsarine, tous n'étaient pas enthousiasmés par les idées du physiocrate. L'un des rares convertis raconte à ce propos, en se référant à *L'ordre naturel et essentiel* : « ce livre n'étant pas applicable aux maux d'une société gangrenée, telle que celle-ci, et ne leur étant applicable que peu à peu, ne peut pas plaire à des têtes impatientes qui voudraient qu'on les tire en un instant d'un gouffre, dans lequel ils ont employé cent ans à se plonger ; ce livre étant infiniment contraire à l'intérêt de ceux qui trouvent leur bonheur dans la misère publique ; et ce nombre étant d'autant plus grand qu'une société est plus misérable, ne peut manquer de trouver beaucoup de critiques ; ce livre n'étant vraiment utile qu'à une société naissante, dont on peut faire la législation à neuf, doit être rejeté par des sociétés vieilles, décrépites, qui ne voient aucune réforme à leur État. »²

La potion physiocratique s'avérait ainsi trop rude pour Catherine II, réformatrice de bonne volonté, mais dont l'attention se portait avant tout sur la consolidation de son pouvoir, ainsi que pour sa cour, qui, à l'image de celle de France, n'embrassait le modernisme qu'à condition qu'il ne l'étouffe pas elle-même.

Un livre riche mais déstructuré

Sur le fond, l'ouvrage de Sergey Zanin s'avère bien à la hauteur de ses promesses, dans la mesure où l'auteur renouvelle entièrement l'étude de cet épisode, sur la base de documents inédits, issus pour la plupart des fonds d'archives russes, et qu'il a la bonne idée d'insérer en entier dans son livre, en annexe.

En ce qui concerne la forme, toutefois, je me vois contraint d'émettre quelques réserves, toutes subjectives soient-elles. L'ouvrage m'a paru écrit d'une manière un peu déroutante, avec un usage assez étendu d'un corpus philosophique et sociologique dont personnellement je fais peu de cas et qui ne m'a pas autant distrait que le roman quasi policier de la découverte de la vraie trajectoire de Lemercier de la Rivière en Russie.

Les très nombreux renvois à Jean-Jacques Rousseau — l'auteur en est un spécialiste, mais chaque livre a son objet — et à toute une littérature philosophique qui n'avait peut-être pas sa place, m'a quelque peu gâché le plaisir de l'enquête. Ce défaut, si c'en est un, apparaît dès l'introduction, laquelle parle finalement assez peu de Lemercier de la Rivière, ne pose les questions que par à-coup, au milieu de développements menés parallèlement sur des thèmes variés et avec des renvois récurrents à Rousseau. Le premier chapitre, à l'inverse, est plus direct, plus intéressant, par là prometteur, en posant bien les bases. Par la suite, ce n'est qu'alternance sans fin d'examen précis sur le voyage de Lemercier de la Rivière en Russie, et de développements sur la nature et le sens de l'utopie, de l'histoire, du récit, etc.

Quant à moi, j'aurais personnellement préféré que l'auteur maintienne l'ambiance très agréable, qu'on ressent à certains moments, celle d'un roman policier, avec une

¹ Correspondance littéraire, éd. Tourneux, 1879, vol. VII, p. 446 ; Zanin, *op. cit.*, p. 147

² Lettre de Dimitri Galitzine à Alexandre Galitzine, 26 novembre 1767 ; Zanin, *op. cit.*, p. 346-347

intrigue, une enquête sur pourquoi Lemercier de la Rivière a été renvoyé après avoir été invité dans l'euphorie, où l'on suit l'examen des pièces justificatives, la plupart nouvelles, l'une après l'autre. Tout ceci est plaisant mais malheureusement ne dure pas, ne se maintient pas.

Au final donc, ce travail méritant, riche, assez poussé, contenant des inédits très précieux, apparaît un peu gâché par des discussions étendues sur des notions philosophiques qui ne me paraissent pas nécessaires, même pour les lecteurs aguerris et courageux. Alors courage ! puisqu'il en faut. La découverte de ce petit mystère historique ne sera qu'à ce prix.

Benoît Malbranque

